



# Danskernes Historie Online

Danske Slægtsforskeres Bibliotek

## Dette værk er downloadet fra Danskernes Historie Online

**Danskernes Historie Online** er Danmarks største digitaliseringsprojekt af litteratur inden for emner som personalhistorie, lokalhistorie og slægtsforskning. Biblioteket hører under den almennyttige forening Danske Slægtsforskere. Vi bevarer vores fælles kulturarv, digitaliserer den og stiller den til rådighed for alle interesserede.

### Støt Danskernes Historie Online - Bliv sponsor

Som sponsor i biblioteket opnår du en række fordele. Læs mere om fordele og sponsorat her: <https://slaegtsbibliotek.dk/sponsorat>

### Ophavsret

Biblioteket indeholder værker både med og uden ophavsret. For værker, som er omfattet af ophavsret, må PDF-filen kun benyttes til personligt brug.

### Links

Slægtsforskeres Bibliotek: <https://slaegtsbibliotek.dk>

Danske Slægtsforskere: <https://slaegt.dk>

AD. CLÉMENT

NOTICE  
HISTORIQUE

SUR

LA FAMILLE VAUDOISE

CLÉMENT

DE

VALCLUSON

AUX AMIS DE LA FAMILLE

COPENHAGUE

IMPRIMERIE DE H. H. THIELE

1914



Pierre L. Clément.

AD. CLÉMENT

---

NOTICE  
HISTORIQUE

SUR

LA FAMILLE VAUDOISE

CLÉMENT

DE

VALCLUSON

AUX AMIS DE LA FAMILLE

COPENHAGUE  
IMPRIMERIE DE H. H. THIELE

1914

Mon père l'orfèvre PIERRE CLÉMENT a pris un intérêt très-vif à l'histoire de sa famille.

Son compagnonnage le conduisit à Cassel, qui était la ville natale de son père. Il visita là un oncle à la mode de Bretagne M. Conrad Clément, et alla avec ses cousines à Hofgeismar près de Cassel, pour voir l'église, où avaient prêché les David Clément.

Il a constaté les traditions de sa famille, qu'il avait recueillies, dans un livre de l'an 1857: Rommel: Zur Geschichte der französischen Colonien in Hessen-Cassel. C'est sans doute à un ami de Cassel, le libraire-éditeur danois H. Hagerup, qu'il dut l'acquisition de ce livre, sitôt paru.

Il savait alors qu'il était le descendant du pasteur David Clément, réfugié du val Pragela à la révocation de l'édit de Nantes en 1685, mais la filiation ne lui était pas connue à tous les degrés.

De nouveau il songe à partir pour Cassel, mais le temps s'écoule, ce n'est qu'en 1878 qu'il réalise son projet de voyage, et qu'il m'invite, moi son fils, à cette époque jeune étudiant, à visiter non seulement la ville de nos ancêtres mais aussi le Rhin et le Harz, où notre guide était Mr. E. Hagerup, le fils du susdit, en train de se perfectionner là dans la branche de son père.

Cette fois à Cassel nous visitons la vieille tante M<sup>me</sup> M. Clément devenue veuve et ses filles et son beau-fils Mr. G. Spindler.

Nous n'oublions pourtant pas de nous rendre chez le pasteur de l'église réformée, qui nous fournit des renseignements tirés des registres paroissiaux.

Quelques années plus tard en partant pour Anvers, pour y visiter l'exposition de 1885, mon père me charge d'y rechercher une branche de la famille. Je trouve là M. Bernard Clément à son bureau des Postes, et il a l'obligeance de me donner les détails sur sa famille, reproduits plus loin.

Cependant mon père continue ses efforts pour compléter et augmenter son recueil de pièces relatives à l'histoire de sa famille. En 1887 c'est l'église à Hofgeismar, qui lui envoie des actes et de 1893 à 1895 se trouvent trois chemises des doubles, provenant des archives d'état de Marbourg. C'est ainsi qu'il est entré dans le fond sur les dates de sa famille en Allemagne.

L'année de sa mort (1899) il a commencé une correspondance avec M. le prof. és lettres J. Jalla à la Tour en Piémont pour avoir des renseignements sur la famille avant la révocation de l'édit en 1685. C'est peut-être à un collègue de celui-ci Mr. le prof. Vinay, marié à une Danoise, de la famille Krüger-Bevtoft, qu'il doit cette relation, qui lui a fourni des dates importantes.

Mais auparavant, il avait déjà cherché à savoir par le pasteur Calvino des églises de Piémont, s'il vivait encore des Clément au domicile originaire; en réponse il a reçu la lettre de 1887, qui se trouve à l'appendice.

Après la mort de mon père, j'ai continué la correspondance avec Mr. J. Jalla et je lui dois les Bulletins de la société d'Histoire Vaudoise, si souvent cités plus loin. Je le remercie de l'intérêt qu'il a porté à l'histoire de la famille dans ses lettres à feu mon père et à moi-même.

Je dois à mon cousin Daniel L. Clément, relieur de la bibliothèque royale, les renseignements sur son père et quelques dates concernant notre grand-père.

Pensant que le dossier, ainsi créé par les soins de mon père, fournira assez d'intérêt pour la famille et les amis de l'histoire biographique, Je l'ai fait imprimer en partie, voir l'appendice, pour qu'il soit conservé et sauvegardé contre une dissipation.

Les dates ne sont pas la vie, mais l'ondulation de la vie des personnes et d'une famille, pendant les trois cents ans que nous la connaissons, s'y voit, j'espère parfois. Faute de communications et de lettres des personnes mentionnées, j'ai eu recours aux quelques livres cités sur les pages suivantes.

Les cadres de l'histoire de la famille étant ainsi l'oeuvre de mon père, je les ai remplis de mon mieux,

**in memoriam patri.**

*A. C. C.*

I. Les Vallées Vaudoises.....	5
II. La famille Clément	
a) de Villaret.....	15
b) de Mentoules .....	22
c) David Clément et ses descendants.....	29
d) en Danemarc.....	39
III. Appendice.....	49

I.

LES VALLÉES VAUDOISES.

---

LA NOBLA LEYCZON.

O frayres, entende una nobla leyczon:

.....

∴.....

Ma l'escriptura di, e nos o poen veir,  
Que si n'i a alcun bon que ame e tema (Yeshu) Xrist  
Que non volha maudire ni jurar ni mentir,  
Ni avoutrar ni aucire ni penre de l'autruy,  
Ni non volha venjar se de li seo enemis  
Ilh diçon qu'es Vaudes e degne de punir [murir]

V. 1: O frères, écoutez une noble leçon

.....

.....

V. 367: Mais l'écriture dit, et nous le pouvons voir,  
Que si y en a aucun bon qui aime et craigne Jésus-Christ,  
Qui ne veuille maudire ni jurer ni mentir,  
Ni adultérer ni occire ni prendre de l'autrui,  
Ni venger soi de les siens ennemis,  
Ils disent qu'est Vaudois et digne de punir (mourir).

---

La noble Leçon des Vaudois du Piémont par A. de Stefano,  
Paris 1909.

---

Ce poème, d'une ancienneté très disputée, existe en quatre manuscrits du XVI<sup>ème</sup> siècle, et fut pour la première fois imprimé chez Morland: the History of the evangelical churches of the Walleys of Piemont, London 1658, mais déjà Perrin le mentionne et J. Léger était en possession d'un des manuscrits, qu'il déposa à Genève.

Le sonnet suivant de Milton adressé à Cromwell, fut le sujet de la mission de Morland comme envoyé anglais auprès du duc de Savoie Charles Emanuel, pour suspendre les persécutions contre les Vaudois en l'an 1655, mission qui, comme on le sait, réussit.

Avenge, o Lord, thy slaughter'd saints whose bones  
Lie scatter'd on the Alpine mountains cold;  
Even them who kept thy truth so pure of old,  
When all our fathers worshipp'd stocks and stones.

Forget not: in thy book record their groans  
Who were thy sheep, and in their ancient fold  
Slain by the bloody Piemontese that roll'd  
Mother with infant down the rocks. The moans

The vales redoubled to the hills, and they  
To heaven. Their martyr'd blood and ashes sow  
O'er all the Italian fields, where still doth sway.

The triple tyrant: that from these may grow  
A hundred fold, who, having learn'd the way,  
Early may fly the Babylonian woe.

L'histoire des Vaudois et l'origine du nom Vaudois se perdent dans les ténèbres du moyen âge.

Chez Monastier<sup>1</sup> nous voyons trois hypothèses sur l'origine du nom *Vaudois* rapportées comme suit :

«Trois étymologies principales en ont été données. Selon quelques-uns, il dériverait de Valdo, dont les disciples ont été appelés pauvres de Lyon et serait synonyme de cette dernière dénomination. Selon d'autres, Vaudois dériverait de Vaux ou Vallées, comme Vallenses, du mot latin Vallis, Vallée, et Valdenses (le plus généralement usité) de vallis densa, vallée touffue. Pour d'autres, enfin le nom de Vaudois serait une épithète injurieuse, synonyme de sorcier.»

L'apôtre des Pauvres de Lyon, qui au concile de Latran en 1179 sollicita pour ses laïques le droit de prêcher et qui fut excommunié au concile de Vérone 1184, ne s'appelait pas Valdo, mais il avait plus tard le surnom Valdésius et son nom propre paraît être Pierre de Moran<sup>2</sup>. L'essai de M. Tron d'en faire un «Pierre de Lavour» qui aurait donné le nom aux Vaudois, ne mérite aucune créance.

Bernard de Fontcaude (mort vers l'an 1193), qui est l'auteur de l'étymologie «Valdenses dicuntur a valle densa», et Evrard de Béthune (c. 1200): «Vallenses se appellant, eo quod in valle lacrymarum maneant» ne donnent pas là une éty-

<sup>1</sup> A. Monastier: Histoire de l'église Vaudoise, I—II, 1847.

<sup>2</sup> E. Tron: Les hérétiques *Vallenses*, Bull. de la Soc. d'Hist. Vaud., N° 24—26, 1907—9.

mologie spécifique pour ces vallées<sup>1</sup>. La troisième version adoptée par Monastier indique, nous le croyons, une relation ancienne avec la population des Celtes de l'antiquité dans ces vallées. A. Muston<sup>2</sup> a déjà remarqué, que c'est là qu'il faut chercher le dénouement de l'énigme, mais la filiation du mot «Vaudois», qu'il essaya, n'est pas correcte. Pourtant un de nos linguistes les plus savants m'écrit qu'on a raison de supposer l'origine celtique de ce mot, l'étymologie n'étant cependant pas claire. En 1192 on l'écrivait «Vadoys».

La signification dédaigneuse du mot se voit de «la noble leçon» citée ci-dessus, et l'emploi du mot «voudeiz» fut en 1408 défendu à Fribourg en Suisse<sup>3</sup>. Mais les persécutions en ont fait un surnom honorifique par la résistance et l'esprit d'union de ses porteurs.

Les Celtes, dont les restes dispersés ont trouvé un asile dans les lieux détournés des montagnes, avaient des connaissances avancées des phénomènes occultes de la nature, des mines, des salines &c, qui leur ont donné l'apparence d'être des sorciers aux yeux des Germains moins expérimentés. Récemment encore un des surnoms du sorcier par excellence, le Satan, dans le pays de Vaud, est «Vaudai»<sup>4</sup>. Claude de Rubis<sup>5</sup> dit: «quand on parlait d'un sorcier on l'appellait Vaudois», mais des Pauvres de Lyon il dit «que c'estans retirés és Alpes au sortir de Lion, ils devindrent avec les *peuples du pays chevacheurs de balets*».

---

<sup>1</sup> Comitatus Waldensis est déjà en 1118 le nom du val d'Aoste (C. Schmidt: Histoire et Doctrine des Cathares 1849) et Pagus Waldensis est le Pays de Vaud et Dominus Vaudi son seigneur.

<sup>2</sup> A. Muston: de l'origine et du nom des Vaudois 1834, voir les citations chez Hahn: Geschichte der Ketzler II, 1847.

<sup>3</sup> Ochsenbein: Aus dem schweizerischen Volksleben. Bern 1881.

<sup>4</sup> Ceresole: Légendes des Alpes vaudoises. 1885.

<sup>5</sup> Hist. de la ville de Lion, chez Perrin: Hist. des Vaudois, 1618.

Ainsi ce n'est qu'après leur jonction avec les Vaudois, que «les Pauvres» sont nommés sorciers ou *Vaudois*.

Quelques auteurs modernes font commencer l'histoire religieuse des Vaudois avec ces Pauvres de Lyon, mais nous doutons, qu'il leur ait été possible de convertir en peu d'années cette population plus tard si conservatrice malgré tant de persécutions. Elle avait sans doute de bonne heure une religion de christianisme primitif mêlée aux restes du paganisme. Cl. Seyssel<sup>1</sup>, archevêque de Turin, mort en 1520 dit «mais bien estoient ils plus anciens que Valdo». Comba<sup>2</sup>, pour lequel Valdo est le fondateur de la secte vaudoise, avoue que «les Cathares étaient répandus dans le nord de l'Italie dès avant le douzième siècle; on les voit pulluler à Suze, à Salucez et autres localités aux abords des vallées de Luserne et de Pragelas».

Parmi les autres noms injurieux, les sobriquets<sup>3</sup>, qu'on a donné aux Vaudois se trouvent Circumcisi et Xabatatae, Insabbathae, Insabbathati. Les derniers mots selon Stefano<sup>4</sup> sont les mêmes que Sandaliati, Solutarii parce que les Pauvres de Lyon marchaient pieds nus, plus tard chaussés de sandales ouvertes en forme de croix sur la face supérieure. Mais Perrin les explique par «n'observans aucun Sabath» ceux qui ne respectent pas les jours de fêtes, dont l'église catholique augmentait continuellement le nombre. On y trouvera un trait des premiers jours du christianisme, s'il ne s'agissait précisément pas aussi du jour de dimanche, ce qu'on ne peut expliquer seulement comme une réminiscence païenne.

Après la réforme même on lit chez Perrin «qu'il vaudrait mieux labourer ou fossoyer la terre le Dimanche, que de

<sup>1</sup> La doctrine des Vaudois, représentée par Seyssel et Coussord, par Jacques Cappel. Sedan 1618.

<sup>2</sup> Comba: Histoire des Vaudois d'Italie, 1887.

<sup>3</sup> Dorschæus: Historia Waldensium, I—III, Hafniæ 1720—22.

<sup>4</sup> Stefano: La noble leçon, 1909.

s'enyvrer ou commettre d'autres pechés» (St. Augustin), malgré les articles du Synode de l'an 1535 qui ordonnent «nous devons cesser le jour du Dimanche de nos œuvres». Cet article prescrit par les réformateurs suisses n'était pas urgent, s'il ne s'agissait pas de rompre une coutume très ancienne.

Aussi l'usage d'apprendre par cœur en grande partie l'Écriture sainte, dont on se servissait pour instruire les enfants et en particulier les Barbes futurs est d'un caractère tout-à-fait druidique.

---

La situation des *Vallées des Vaudois* ou *des Barbets* était entre le marquisat de Suse au nord, et le marquisat de Saluces au sud, le Briançonnais à l'ouest et le Piémont à l'est dans les Alpes cottiennes.

Le baillage de Briançon avec le paysage de l'Embrunois au sud, où l'habitation aussi était vaudoise, fit plus tard partie du haut Dauphiné sous les princes du Viennois, les seigneurs de Graisivaudan, dont Guigue IV (1120—42) prit le titre de Dauphin.

Le dernier Dauphin Humbert, qui était sans enfant, voulut céder tous ses états au roi de Sicile, mais il ne parvint pas d'accord avec lui et comme le roi Philippe VI de France s'empara de Vienne, c'est Pétrarque qui conseilla sagement à Humbert de se réconcilier avec Philippe de Valois et le Dauphiné fut cédé à Charles (V) petit-fils de Philippe en 1349 et Humbert se croisa et fut nommé patriarche d'Alexandrie. Les princes royaux, les dauphins de France essayèrent de garder ce pays indépendant de la couronne de France.

Au nord de Briançonnais se trouve le comté de Maurienne, le pays d'origine de la maison des comtes de la Savoie, qui étendirent leur puissance sur le Piémont en 1233, après s'être emparés des vallées en 1188.

Le district limitrophe des vallées subit la destinée habituelle des confins de changer fréquemment de souverain, et même

d'être partagé entre ses voisins contestans, mais la population était d'accord de conserver la liberté religieuse et de braver les frontières politiques, quand il s'agissait de porter secours au frères.

Un Synode du Dauphiné en 1605<sup>1</sup> chargea M. Perrin pasteur de Nions d'écrire l'histoire des frères nommés Vaudois et ainsi parut en 1618—19 la première histoire des Vaudois où nous lisons: «Au dela des Alpes y a une vallée nommée la vallée de Pragela, la quelle ils ont habitée de temps immémoré. Vallée la quelle est du ressort de l'Archevesché de Turin. C'est des habitans de ladite vallée qu'ont esté peuplées les vallées vaudoises de Piemont.

En ladite vallée de Pragela il y a maintenant six belles Eglises, toutes composées des descendants des-dits anciens Vaudois. Eglises vroyement reformées de temps immémoré. Car encore qu'en ladite vallée il y ait à present des vieilles gens, et non en petite nombre, qui approchent et quelques uns qui ont passé cent ans; si n'ont ces bons vieillards jamais appris de leurs peres et ayeuls qu'il y ait eu de leur temps aucune messe chantée en leur pais. Ladite vallée a esté jadis une des plus assurees retraites qu'eussent les Vaudois en l'Europe, environnés de toutes parts de montagnes, presque inaccessibles dans les cavernes des quelles ils se retiroyent en temps de persecution.»

Ce val est arrosé par le Cluson, et ce n'est que la partie la plus haute qui s'appèle Pragela (Prati gelati, les prés gelés), la partie du milieu a le nom de *Val Cluson*, où sont les villes Fénestrelles, *Mentoules* et *Villaret* en Roure, avec les premières vignes, et la partie extérieure est le Val de Pérouse.

Pendant que les autres vallées vaudoises au delà des Alpes étaient prises par les comtes de Piémont, les princes du Viennois s'emparaient vers l'an 1207 du val Pragela, mais le cé-

<sup>1</sup> Bulletin de la Soc. d'Hist. Vaud., N° 21, 1904.

daient à la reine de Sicile en 1344 et il se passa quelque temps avant qu'il fut réuni au Dauphiné, mais il releva toujours de la juridiction française du parlement de Grenoble.

Dans les années 1315, 1345, 1390 et 1427 les inquisiteurs sont là<sup>1</sup> et les villes en payent les frais.

Perrin écrit: «que les Vaudois de la vallée de Pragela furent en 1400 assaillis par leurs ennemis du costé de Suse. L'ennemi les suivit jusqu'à la nuict et en tua quantité avant qu'ils fussent sur la montagne. Ceux qui furent mis a mort alors en eurent meilleur marché, car la nuict ayant surpris ce pauvre peuple, qui estoit dans la neige, sans aucun moyen de faire feu pour chauffer leurs petits enfans, la plus part transirent de froid et trouva on le lendemain matin quatre vingts petits enfans morts dans leurs berceaux et la plus part de leurs mères mortes auprès d'eux.»

Louis XI<sup>2</sup> 1461—83, ne voulut pas les inquisiteurs dans son royaume, ils reçurent l'ordre de se tenir cois et il leur fallut user de subterfuges pour continuer leur œuvre, mais son beau-fils Beaujeu laissai l'Inquisition organiser en 1487—88 une véritable croisade contre les Vaudois sous A. Cattaneé (de Capitaneis), assisté par le lieutenant du roi en Dauphiné, nommé Hugues de la Palu.

Perrin dit du Gouverneur de Dauphiné Philippe sans Terre, plus tard duc de la Savoie, «qu'il ne vouloit point que ce peuple lequel lui avoit tousiours esté tres-fidelle et tres-obessant fust traité à la rigueur des armes. Et parce qu'il avoit esté informé que leurs petits enfans naissoient avec la gorge noire, et avoyent quatre rangees de dents velues, il commenda qu'on lui en apportast à Pignerol et les voyant beaux en perfection, il se desplut d'avoir esté si facile à croire

<sup>1</sup> Th. Gay: Esquisse d'hist. Vaud., Bulletin N° 24, 1907.

<sup>2</sup> Lavissee: Histoire de France.

ce qui lui avoir esté rapporté dudit peuple.» «Louis XII dit qu'ils estoient plus gens de bien que lui et que son peuple.»

C'est dans cette vallée: au Laux d'Usseaux qu'en 1526 s'est tenu le premier synode où sont réunis cent quarante Barbes et le nombre double des anciens pour préparer l'accord avec les réformés en Suisse et en Allemagne.

En 1560 les pragelains secourent au nombre de quatre cents avec leur pasteur Martin les Vaudois en Val St. Martin et ils jurent en 1561 le pacte d'union avec les trois vallées de la Savoie.

Le terrible chef huguenot, le baron des Adrets, attaqua en 1562 l'escarton d'Oulx, qui comprenait quelques vallons voisins de Pragela, et incendia le monastère d'Oulx. Parmi ceux qui se distinguèrent là est mentionné un ex-moine Jacobus Clemens de Val Cluson.

Les papistes rendent la pareille en 1572 et 1579 sous le commandement du gros Cazette, mais ils sont repoussés avec le concours des Vaudois de la Savoie.

Le célèbre Lesdiguières, simple archer, remplaça des Adrets et Montbrun dans le commandement de l'armée protestante et assura la paix dans le Val Pragela. Il contribua puissamment à placer Henri IV sur le trône en 1589, il fut nommé maréchal de France en 1608 et battit les Espagnols en Savoie, puis il abjura le calvinisme pour obtenir le bâton de connétable en 1622.

L'édit de Nantes de l'an 1598 n'assura qu'en partie la paix religieuse. En 1603 le parlement de Grenoble ordonne le rétablissement du culte catholique en Pragela et défend de recevoir les Vaudois piémontais, mais en 1625 on n'y trouve plus trace de religion catholique.

Louis XIII rétablit en 1629 la religion Romaine, mais tous les curés se sauvent durant la peste en l'an 1630 sauf le prieur de Mentoules, et le roi confirme les privilèges des Vaudois.

Pendant les persécutions dans les vallées vaudoises de la Savoie en 1655 les habitants se réfugièrent dans les vallées

françaises de Pragela et d'Embrun. Dans le but de faire interdire aux Vaudois ce pays hospitalier, la duchesse de Savoie, la Madame Royale, Christine (de France) écrivit à la cour de France pour empêcher ses sujets de sortir des Vallées.

Mazarin n'entra pas dans ses vues. Il répondit que l'humanité lui faisait un devoir d'ouvrir un asile aux Vaudois fugitifs<sup>1</sup>.

Mais après la mort de ce ministre indulgent en 1661, les nuages couvrent le ciel.

En 1680 les dragons sont installés en Pragela pour aider à la conversion des Vaudois et en mai l'an 1685 on donne l'ordre de cesser le culte et de raser les temples en Pragela et enfin en octobre on révoqua l'édit de Nantes «l'irrévocable»!

Le duc de la Savoie, Victor Amédée, résiste pendant quelque temps aux exhortations, que lui faisait Louis XIV de détruire l'hérésie dans ses Vallées, où s'étaient retirés en grand nombre les réfugiés français, mais à la fin il commence aussi les persécutions en avril 1686 et les troupes réunies de France et de Savoie dévastent les Vallées.

---

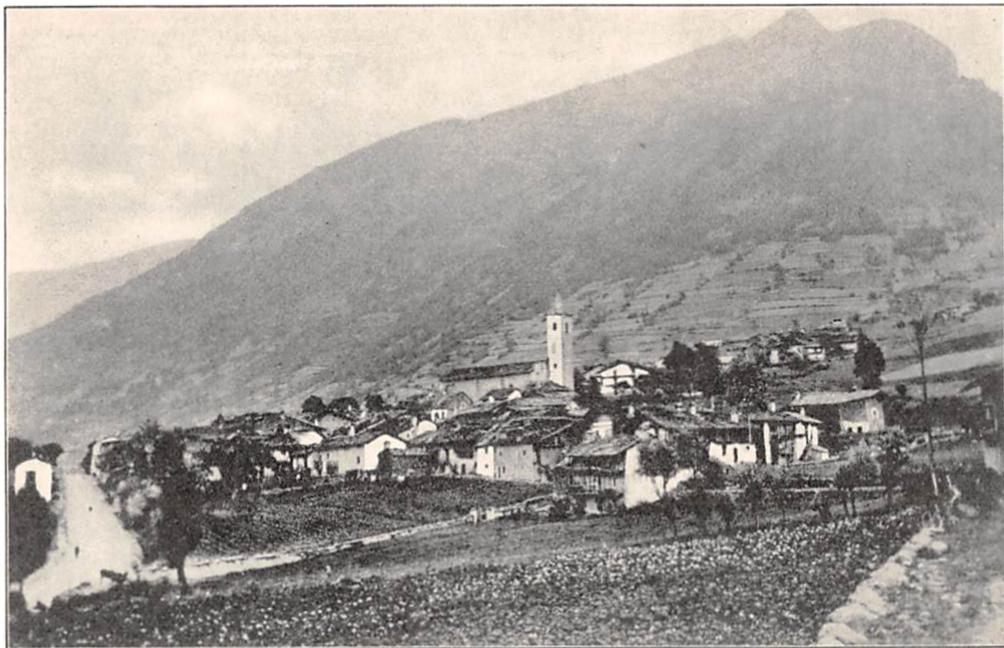
On a précipité des monts  
 Nos villards liez l'un à l'autre,  
 Vostre rage ennemis (Mais estoit-ce la vostre  
 Ou plustost celle des Demons?)  
 Aux mamelles de l'une, aux entrailles de l'autre  
 Arrache un fils qui boit sur le sein ou le flanc  
 Au lieu de laict du sang.

*Le cantique des Vallées de Piémont  
 de l'an 1655<sup>2</sup>.*

---

<sup>1</sup> Muston: l'Israël des Alpes II, p. 334.

<sup>2</sup> Soc. d'Hist. Vaud.: Bulletin N° 6, Bicentenaire de la glorieuse rentrée, 1889, p. 15.



Villaret (Roure).

## II.

Vos pères, on sont-ils?

Zacharie 1, 5.

# LA FAMILLE CLÉMENT

DE VILLARET.

LE plus ancien des documents qui mentionnent un CLÉMENT, de cette famille vaudoise, sera, à cause des événements qui ont fait disparaître les registres antérieurs, un compte rendu du Synode du Dauphiné tenu à Grenoble depuis le 2 mars 1605<sup>1</sup>.

Avant la réforme le ministère de la Parole de Dieu dans les vallées vaudoises fut rempli par les BARBES<sup>2</sup> (oncles). Le Barbe Morel en dit «leurs études terminées, ils sont reçus avec le sacrement de l'Eucharistie et l'imposition des mains dans l'office de la prêtrise et de la prédication. Puis on les envoie prêcher, deux à deux, le régidor avec le coadjuteur l'un vieux, l'autre plus jeune. Ils pratiquaient divers métiers, ils s'appliquaient surtout à la médecine et à la chirurgie. Bien que le mariage ne leur fût pas défendu, les Barbes demeuraient célibataires. Ils étaient fort soigneux à bien instruire la jeunesse. Chaque année les ministres se réunissent en conseil général, et deux à deux nous changeons de résidence»<sup>3</sup>.

Après la réforme la suprême autorité ecclésiastique des Vaudois était les Synodes, les réunions des pasteurs avec un ou deux anciens de toutes les églises. «C'est dans les Synodes

<sup>1</sup> J. Jalla, Synodes Vaudois: Bulletin de la Soc. d'Hist. Vaud., N° 21, 1904, p. 62.

<sup>2</sup> «Les pasteurs ont conservé ce titre jusqu'en 1630». Brez: Histoire des Vaudois, 1796, p. 108.

<sup>3</sup> Gilles, Pierre: Histoire ecclésiastique des Eglises vaudoises 1644.

qu'ils examinoyent et admettoyent les Estudians propres au Saint Ministere». Le second Synode mentionné fut convoqué en 1532 à Angrogne, sous les châtaigniers des Chanforans pour décider, si l'on ferait corps avec les réformés, après les conférences avec les Œcolampade, Bucer, Haller, Zwingli et d'autres, adoptées en 1526. Le dernier Synode du Dauphiné fut celui de l'an 1682.

Devant un tel synode se présentait le-dit jour en 1605 un jeune étudiant en théologie, natif des vallées vaudoises SAMUEL CLÉMENT de Mentoules en Val Cluson :

«Le S<sup>r</sup> Clement s'est présenté en ceste compagnie pour estre oui en proposition de la parole de Dieu, est lui a esté donné pour texte le ch. XI de la 1<sup>e</sup> aux Corinthiens v. 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup>.»

Pourtant le synode ne l'a pas jugé assez mûr pour être déjà nommé pasteur :

«Les S<sup>rs</sup> Clément et Garin<sup>1</sup> estudiants en théologie se sont presentés en ceste Ci<sup>e</sup> pour estres ouis en proposition de la parole de Dieu en françois et latin et ont esté ouis et ledit Clément admis à l'examen, Garin non, et ni l'on ni l'autre jugé capable d'estre receu au S<sup>t</sup> ministère de la parole de Dieu, mais exhorté d'estudier diligemment».

Mais l'année suivante il obtient la vocation du Synode «tenu a S. Marcelin depuis le 11 Apuril 1606».

«MM. les freres pasteurs de la vallée d'Angrogne seront priés par lettres de cette Ci<sup>e</sup> d'octroier M. Clément a l'église de Chasteau Dauphin ou quelqu'autre».

Depuis il assiste lui-même aux Synodes annuels du Dauphiné. Ainsi qu'en juin 1607 au Synode tenu au Montelimar comme pasteur aux églises d'Arvieu & de Chasteau Queyras, Ambrunois, d'où il fut déplacé en 1608 pour fonctionner à l'église de Villaret, chef lieu de la paroisse de Roure<sup>2</sup>, Valcluson,

<sup>1</sup> Guérin.      <sup>2</sup> Roure = le chêne.



où nous le savons pasteur jusqu'en 1644. Il l'était peut-être même jusqu'à sa mort en 1646, parce que ce n'est qu'en 1653 que François Guérin fut nommé son successeur. En 1629 il figure comme propriétaire au Serre, un peu en amont de Villaret et en 1636 il possède une propriété au petit hameau de Château sec à peu de minutes audessus du Villaret<sup>1</sup>.

Il se maria à Luserne le 21 avril 1615 avec LAURA MARINO «figlia di Maria & Giosuè Marino». Giosuè Marino de Verzuolo au marquisat de Saluces, s'était réfugié à Genève en 1585 et y faisait l'apothicaire. Plus tard il s'établit à Luserne. Il donna à sa fille une dot de 1600 fiorini<sup>2</sup>.

Il devient ainsi le chef de la famille C. à Villaret et il laissa trois fils BENJAMIN, médecin et SAMUEL, chirurgien, et DAVID pasteur et plusieurs filles, dont une CATHERINE (1620—1687) fut mariée avec ANTOINE LEGER<sup>3</sup> qui vivait de 1594 à 1661, Pasteur à St. Jean et plus tard, après avoir été banni en 1643, Professeur à Genève.

Pour illustrer les persécutions des prêtres vaudois nous citons dans l'appendice le récit de son neveu Jean Leger sur la vie de ce beau-fils du pasteur Samuel C.

Aussi J. Leger nous rapporte que les documents et registres anciens de la famille que possédait Samuel C. furent emportés à Rome et brûlés<sup>4</sup>:

<sup>1</sup> Les Cadastres de Villaret, selon une communication de Mr. l'archiviste J. Jalla. Torri Pellice, Lettre du 8 avril 1899.

<sup>2</sup> Lettre du Mr. J. Jalla. Novbr. 1914.

<sup>3</sup> Sa correspondance avec Cyrille Lucar est publiée par Aymon: Monuments de la religion des Grecs. Il publia: Novum Testamentum en grec ancien et vulgaire 1638.

<sup>4</sup> Histoire Générale des Eglises Evangéliques des Vallées de Piémont ou Vaudoises par Jean Leger, Pasteur & Moderateur des Eglises des Vallées, & depuis la violence de la Persecution, appelé à l'Eglise Wallonne de Leyde. Leyde 1669, II p. 359.

«Je (Jean Leger) naquis à Ville Seiche, en la Vallée de S. Martin, le 2 Fevrier 1615 . . . . .

Mon Père, le Sieur Jacques Leger, estoit Syndique de la Communauté du Faet & Consul General de toute la Vallée, il fut establi en cette charge (que nul autre ne posseda jamais, que je sache, devant ni après luy), par le Duc Vittorio Amedeo, de glorieuse Memoire l'an 1631 à la requête de toutes les Communautés de la dite Vallée, pour assister en tous les Conseils & Assemblées Generales des autres Syndics Consuls & Deputés des onze Communautés qui la composent, & mourut en cette qualité en Janvier 1640.

Je ne diray rien de l'antiquité de la noblesse, puis-que les flammes du Vatican en ont devoré les pancartes, & que les Registres qu'en avoit encore recueilli feu Monsieur Antoine Leger, mon oncle decedé, Pasteur & Professeur en Theologie à Genève des mains de feu Monsieur CLEMENT son beau Pere, Pasteur de l'Eglise du Rovre en la Vallée de Pragela, selon le témoignage que m'en a rendu mon dit Oncle, & qu'en rendent encore Messieurs BENJAMIN, & SAMUEL CLEMENT ses Beau-Freres, se sont perdus pendant les persecutions, & que la profession de la Religion ne nous a plus laissé d'autre avantage de cette Noblesse que celui de jouir encore de quelques terres feudales possedées par le Sieur David Leger mon Frere Pasteur à Ville-Seiche même . . . .

P. 362: «L'an 1643. Monsieur Anthoine Leger mon Oncle, Pasteur de l'Eglise de S. Jean, pour lors la premiere, & la plus importants de la Vallée de Lucerne, ayant esté contraint, par la violence de la persecution, de se retirer à Geneve, je fus establi son Successeur en cette frontiere.»

Le fils d'Antoine Léger avec Catherine Clément nommé ANTOINE (II), \* 1652, Professeur en Philosophie en 1686 et de l'an 1710 en Théologie, non moins célèbre que son père, mourut en 1719 et ses «Sermons sur divers textes de l'Ecriture

sainte» parut à Genève en 1720 et de l'an 1705 il a publié divers traités physiques: de origine fontium, de meteoris ignitis, de igne, de calore et frigore, et de Valdensium situ et progressu oratio acad. Il avait un fils Michel L. pasteur.

Aussi le pasteur David Léger, fils de Jacques, était le beau-fils du pasteur Samuel C. et ainsi le beau-frère de son oncle Antoine (I). Sa femme se nomma Susanne C. et sa dot ou héritage était sans doute les terres feudales mentionnées par Jean Léger ci-dessus.

En 1686 cette famille subit la captivité à Turin. Leurs enfants furent:

Jacques Léger, pasteur, qui avait un fils David aussi pasteur.

Marie, femme du pasteur Reinaudin, qui a écrit ce «Journal de l'expédition» utilisé par H. Arnaud dans son «Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois» de l'an 1690.

Susanne, femme du pasteur Jean Giraud et

Jeanne, femme du pasteur Jean Jahier, puis

Catherine, qui épousa un fils du pasteur Michelin.

Un Léger (Leodegarius) est déjà mentionné dans un document de l'an 1232 concernant le val de Lucerne<sup>1</sup>.

Deux autres filles du pasteur Samuel C. étaient:

Anne, l'épouse du ministre à Maneille Jean Pastre de Pragela d'une famille mentionnée depuis l'an 1332<sup>2</sup> et Esther mariée en 1671 avec le notaire Daniel Fourneron.

Les fils du pasteur Samuel C. de Villaret, nous les connaissons non seulement de la page citée de Jean Leger, mais encore nous les retrouvons mentionnés dans un registre paroissial de la ville de Mentoules, voisine de Villaret. Ce registre<sup>3</sup>, du quel un extrait se trouve aux pages suivantes, nous apprend que.

<sup>1</sup> Bull. de la Soc. d'Hist. Vaud., N° 4, 1888, p. 4.

<sup>2</sup> E. Comba: Hist. des Vaudois d'Italie 1887.

<sup>3</sup> Bull. de la Soc. d'Hist. Vaud., N° 22, 1905, p. 51.

1° BENJAMIN CLÉMENT médecin, habitant Villaret était marié avec Anne Huguét d'une famille réfugiée de Pigna, comté de Nice. De ce nom il était un pasteur Felix Huguét, ministre de Pinache (val de Perouse) en 1597.

A. Muston<sup>1</sup> raconte de celui-ci »qu'on tenta de s'emparer de cet homme, sa maison fut pillée, ses papiers furent transportés à Pignerol, mais il échappa aux ravageurs«. Le synode national des Eglises de France en 1607 s'occupe de ses écrits<sup>2</sup>. C'est probablement lui qui est le beau-père de Benjamin C.

Nous voyons que Benjamin C. en 1648 est le parrain d'un jeune Cl. Orcelet dont la grand-mère était un JUDITH CLÉMENT (Reg. Nr. 249 & 606) et de même d'un Jean Orcelet (Nr. 1030) et d'une Marie Bonnet en 1667 (Nr. 1043) et pour la dernière fois en 1668 d'un fils de Maître Chiout (Nr. 1065).

Benjamin possédait une petite pièce de terrain à Mentoules, sur les confins de Villaret.

Il a écrit la préface de «La charge du sanctuaire» publ. par F. Guérin<sup>3</sup> en 1661, le successeur de son père, jadis pasteur de Bobi<sup>4</sup> dans le comté Lucerne où il fut cité judiciairement en 1647 et fut assigné pour comparaître à Turin en 1650, poursuivi en 1651, pour n'avoir pas comparu; condamné par contumace et obligé de s'expatrier. A Villaret «il prophétisait hardiment à ceux qui s'y étaient réfugiés [en 1655 pendant «les paques piémontales»] qu'ils devaient renoncer à l'espoir

<sup>1</sup> A. Muston: l'Israël des Alpes. 1851, II, p. 219.

<sup>2</sup> Bull. de la Soc. d'Hist. Vaud., N° 22, 1905, p. 28.

<sup>3</sup> F. Guérin a écrit: Supplément du laict des Chrétien 1637, Le Berger Chrétien 1640, De la régénération contre les corruptions de ce temps 1642. Aux Eglises du Piedmont 1642. Le Pélé-rinage Chrétien 1645.

<sup>4</sup> Après la peste de l'an 1630, envoyé au secours des vallées par le Dauphiné. Bull. N° 26, 1909, p. 52.

Son père et son grand-père étaient tous deux pasteurs à Mentoules. Gilles: Hist. chap. LVI.

de rentrer dans leur patrie, le temps étant venu que le chandelier en devait être ôté»<sup>1</sup>. Sa fille Judith Guérin fut mariée avec le pasteur Barthélemi Gilles, fils de l'historien vaudois Pierre Gilles<sup>2</sup>.

2° SAMUEL CLÉMENT, chirurgien de Villaret, l'autre fils du pasteur Samuel C. était marié avec Anne Revior en seconde noce. Ils firent baptiser deux filles dans l'église de Mentoules l'une Marie en 1678 (Nr. 1894) et l'autre Suzanne en 1685 (Nr. 2552). Une troisième plus âgée Anne, mariée avec D<sup>r</sup> Revior, abjura sa foi en 1697 à Mentoules.

Leurs fils étaient Samuel, qui quitta le pays, Pierre et Benjamin, qui en 1690 demandaient à hériter les biens de Samuel leur frère<sup>3</sup>, lequel était à Hofgeismar, en Hesse l'an 1686.

Comme Samuel C. et sa femme Anne Revior en 1683 (Nr. 2385) et en 1685 (Nr. 2516) présentent des enfants de la famille Clément de Mentoules au st. baptême, le chirurgien C. de Villaret sans doute a du parentage avec les Cléments de Mentoules.

Dans une liste tirée des Archives de la Haye<sup>4</sup> se trouvent «Estat des familles & Personnes de la Communauté du Roure qui sont dans la Colonie d'Arheilgen de Hesse-Darmstadt.

Benjamin Clément 20 ans.

Pierre Clément & sa femme.

Samuel son fils 6 ans

Anne sa fille 4 —

Pierre son fils 1 —»

Ils se sont exilés de Villaret en 1698.

<sup>1</sup> Leger: Hist. des Eglises Vaudoises II p. 365, Muston: l'Israël des Alpes II 267, 278, 352.

<sup>2</sup> Bull. de la Soc. d'Hist. Vaud., N° 26, 1909, p. 46.

<sup>3</sup> Jalla: Extrait des Archives départementales de Gap. Lettre de 1899.

<sup>4</sup> Bull. de la Soc. d'Hist. Vaud., N° 10, 1893, p. 24, Geschichtsblätter der deutschen Hugenotten-Verein X, 10.

Puis «Roole de ceux qui sont sorti de Piemont avant l'ordre & qui sont venus nous joindre.

Mr. Samuel Clément & sa femme, une fille 18 ans.»

Celui-ci était en 1686 à Hofgeismar en Hesse Cassel, mais ainsi vers l'an 1700 tous les trois fils du chirurgien Samuel C. sont réunis en Arheilgen.

### LA FAMILLE CLÉMENT DE MENTOULES.

Des recherches dans les églises du Valcluson ont donné pour résultat la trouvaille du-dit registre de Mentoules. Mr. le Prof. P. Vinay a eu le bonté de m'envoyer un extrait<sup>1</sup> concernant les Clément qui y sont mentionnés. Les registres sont publiés par Mr. le prof. A. Vinay<sup>2</sup>.

Ils embrassent 2576 actes sacerdotaux, d'où le nombre des baptêmes est de 1780, et parmi ceux-ci un (!) enfant né hors du mariage pendant les 56 ans, les derniers du régime évangélique.

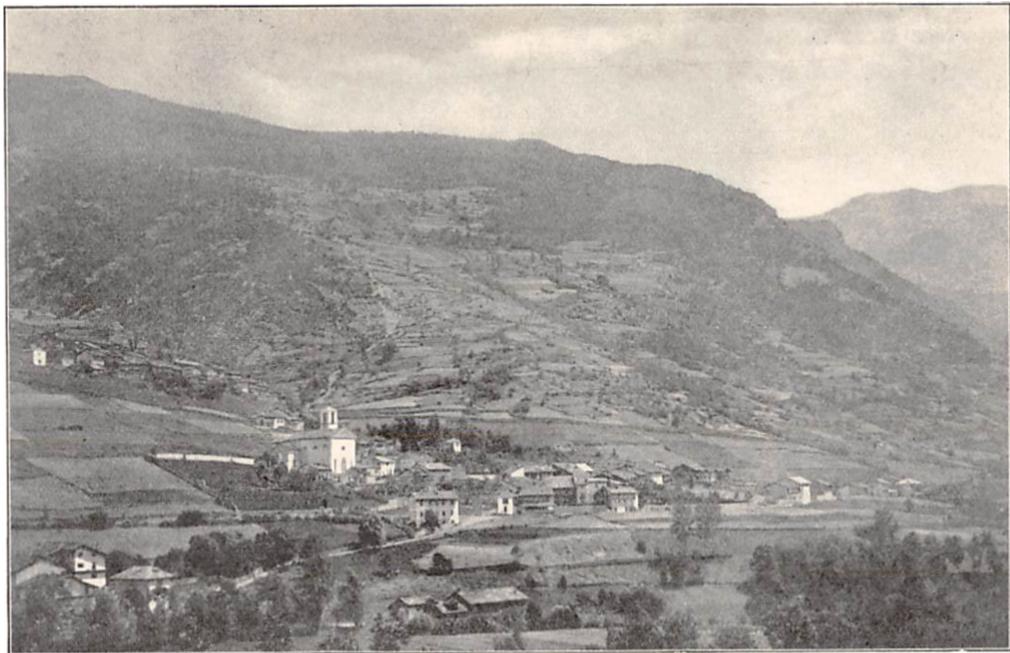
#### Registres de Mentoules.

Enfans baptisés par moy DANIEL PASCAL, ministre de la Parole de Dieu.

- 1635, N° 163: Susanne, fille d'Isaac Martin et Sus. Clément, présentée au St. Baptême par Pierre Martin & Marie Clément.
- 1637, N° 230: Jean filz d'Is Martin et Sus. Clément présenté au St. Baptême par Ant. Clément et Marie Bonnet.
- 1637, N° 249: Jehan filz d. Cl. Orcelet & Judith Clément (Claude Orcelet vivait de 1604—1685).
- 1642, N° 420: Estienne fils d'Anthoine Clément et Marie Veillier, né le 30 9bre, bapt. le 11 10bre suivant, présenté au St. Bapt. par Samuel Clément et Suzanne Clément.

<sup>1</sup> Lettre de Mr. le prof. P. Vinay, Torri Pellice Mai 1905.

<sup>2</sup> Registres de l'église vaudoises de Mentoules, en Val Cluson de Juin 1629 à Octbr. 1685. Registres du Prieuré de M. de 1689 à 1729. Bull. de la Soc. d'Hist. Vaud., N° 22, 1905.



**Mentoules.**

1644, N° 484: Jean fils d'Anthoine Clément et Marie Veillier, né le 18 dec., bapt. le 22 du dit.

Enfens batisés par en prunt de pasteurs.

1648, N° 606: Claude fils de Claude Orsellet prés. par Mr. Benjamin Clément.

Enfans batisés par moy Jacques Papon.

1648, N° 608: Pierre Clément fils naturel et légitime d'Anth<sup>e</sup> Clément et de Marie Veillier, bapt. le 11 oct. 1648, présente par Isaac Martin et Anne Veillier.

1663, N° 933: Estienne Clément fils naturel et légitime d'Ant<sup>e</sup> Clément et Marie Veillier, bapt. le 1<sup>er</sup> Mars.

Enfans batisés par moy D. Martin past<sup>r</sup>.

1667, N° 1030: Jean fz. d. In Orcelet, prs. p. le S<sup>r</sup> Benjamin Clément et Dame Anne Huguet sa femme.

1668, N° 1065: Ant<sup>e</sup> fils de Maître Jacob Chiout, né le 9 fébur. présenté au s<sup>t</sup> bapt. par M<sup>r</sup> Benjamin Clément Médecin et Damoiselle Anne Huguet sa femme le 23 du dit mois.

1669, N° 1110: Marie fille de Jean Clément et Marie Pelenc, née le 9 déc.

Décès et mariages enregistés par le dit pasteur Martin.

1666, N° 1126: Samuel Clément feu Etienne est décédé le 4 mars aagé d'environ 63 ans.

1669, N° 1253: Jean Clément fils d'Ant<sup>e</sup> a épousé en 1<sup>res</sup> noces Marie Pelenc, feu Jacques le 29 Janv. 1669.

Registre des Baptesmes, mariages & sépultures.

1671, N° 1402: Bapt. Le 29 nov. a été bapt. d<sup>s</sup> le temple de Mentoules Anne Clément fille de Jean Clément et de Marie Pelenc feu Jacques laboureurs de Ville Close, aagée de 5 jours, née le 25<sup>e</sup>, présentée par Honnête Jean Borel feu maître Jean du dit lieu et Catherine Conte sa femme.

Le père n'a signé, pour être absent. D. Martin past. J. Borel.

1671, N° 1411: Mortuaire d'Anne Clément.

- 1672, N° 1499: Bapt. Le 15 déc. à été bapt. d<sup>s</sup> le temple de Mentoules Pierre Clément fils Jean à fils Antoine et de Marie Pelenc laboureurs de Ville Cloze, né le dix du prést., présenté par Jacq. Pelenc son oncle et Marie Vinson sa tante. A signé qui a seu enquis. Jean Clément, D. Martin past.
- 1673, N° 1563: Mortuaire de Pierre Clément.
- 1676, N° 1700: Bapt. Le 11 Juin a été bapt. d<sup>s</sup> le temple de Mentoules Marguerite Clément fille de Jean et de Marie Pelenc de Ville Cloze, née le 2 du même mois, présentée par Jean Blanc feu Jean et Marie femme de Pierre Blanc, tous deux du même lieu. A signé qui a seu enquis. Jean Clément, D. Martin.
- 1678, N° 1894: Bapt. Le 11 7<sup>bre</sup> a été bapt. d<sup>s</sup> le temple de Mentoules Marie fille de Maître Samuel Clément et de Anne Revior du Villaret, née le 5 du présent mois, présentée par M<sup>e</sup> Pierre Ferrier, Notaire du dit lieu et Suzanne Roux femme du dit M<sup>e</sup> Ferrier. A signé qui a seu enquis. Samuel Clément, Pierre Ferrier, D. Martin.
- 1679, N° 1994: Le 25<sup>e</sup> déc. à été bts. Marie fl. a moy D. Martin et Suz. Pastre, pres. par M<sup>r</sup> Maitre Dd. Clément & M<sup>ell</sup> Marg. Pastre.
- 1680, N° 2071: Mariage. Le 12 Mai a été célébré, d<sup>s</sup> le temple de Mentoules, le mariage entre Jean Clément fils d'Ant<sup>e</sup> de ce lieu, aagé de 36 ans et Madeleine Perrot fille de Jean du lieu d'Usseaux, aagée de 26 ans. Ont assisté au présent mariage Ant<sup>e</sup> Clément le père et Ant<sup>e</sup> Clément le fils, frère de l'époux avec Daniel Béliard et le père de l'épouse. A signé qui a seu enquis. I<sup>n</sup> Clément — Ant<sup>e</sup> Clément — D. Martin.
- 1680, N° 2082: Mariage. Le 2 Juin, a été célébré, par nous soussigné, d<sup>s</sup> le temple de Mentoules, le mariage entre M<sup>r</sup> Maître David Clément, Ministre du Villaret,

aagé d'environ 34 ans et demoiselle Marguerite Pastre, feu le Sieur Pastre, habitante en ce lieu, aagée de 27 ans. Ont assisté a dit mariage Messieurs M<sup>e</sup> Jacq. Papon, ministre en Pragela, autre Jacq. Papon fils, Ministre à Fênestrelles, Capitaine Jean Pastre, Notaire de ce lieu, et sieur D<sup>i</sup> Fourneron<sup>1</sup>, beau-frère de Sieur Clément et autrement tous parents des parties. Ont signé: David Clément, Marguerite Pastre — Jean Pastre — Papon Ministre.

1681, N<sup>o</sup> 2146: Bapt. Le 6 Mars, a été bapt. d<sup>s</sup> le temple de Mentoules, Madeleine fille de Jean Clément et de Madeleine Perrot de Ville Cloze, aagée d'un jour, présentée par Pierre Blanc et Catherine Perrot sa femme, oncle et tante de l'enfant. A signé qui a seu enquis. Pierre Blanc.

1681, N<sup>o</sup> 2149: Mortuaire de Madeleine Clément.

1682, N<sup>o</sup> 2242: Mortuaire de Mariè Clément. Le 3 avril a été enterrée d<sup>s</sup> le cimet. de ment. Marie fille de Jean Clément de Ville Cloze aagée de 13 ans etc. etc. signés Jean Clément — D. Martin.

1682, N<sup>o</sup> 2248: Bapt. Le 19 avril a été bapt. d<sup>s</sup> le t<sup>pl</sup>e de Ment., Marie fille de Jean Clément aagée de 5 jours. Pres. par Ant<sup>e</sup> Clément et Jeanne Perrot, oncle et tante de l'enfant. Sa mère s'appelle Madeleine Perrot — D. Martin.

1683, N<sup>o</sup> 2368: Mortuaire d'Antoine Clément. Le 5 Sept<sup>bre</sup> a été enterré, d<sup>s</sup> le cimet. de Mentoules, Ant<sup>e</sup> Clément feu Estienne. de ce lieu, aagé de 73 ans. Ont assisté au convoi Jean et Ant<sup>e</sup> Clément ses enfants. D. Martin.

1683, N<sup>o</sup> 2385: Bapt. Le 12 déc. a été bapt., d<sup>s</sup> le temple de Mentoules, Marie fille de Jean Clément et de Madeleine Perrot de Ville Cloze, née le 5 cour<sup>t</sup>, présentée par Ma-

<sup>1</sup> La mère de Daniel Fourneron, alors âgée de quatre vingts ans fut en 1686 roulée dans un précipice parce qu'elle ne marchait pas assez vite au prison. Hist. de la persécution des Valées de Piémont en 1686. Rotterdam 1688.

- tre Samuel Clément, chirurgien du Villaret et Anne Revior sa femme. Le père et le parr. ont signé, non les autres, pour ne savoir enquis. Jean Clément, Samuel Clément — D. Martin.
- 1684, N° 2401: Mariage. Le 13 févr., d<sup>s</sup> le temple de Ment., a été célébré le mariage entre Ant<sup>e</sup> Clément feu Ant<sup>e</sup>, de ce lieu, aagée de 25 ans et Jeanne Passet de ce lieu, aagée de 20 ans. Ont assisté au mariage le père de la dite épouse et Abraham son frère avec Jacq. Parandier et Pierre Conte de côté de l'époux. Ant<sup>e</sup> Clément — Jean Papet — Abram Passet — J. Parandier témoins D. Martin.
- 1685, N°s 2516—17: Bapt. Le 14 mars d<sup>s</sup> le temple de Mentoules, a été bapt. Marie fille d'Ant<sup>e</sup> Clément et de Jeanne Passet, présentée par le Sieur Samuel Clément M<sup>e</sup> chirurgien et Dame Anne Revior sa femme du Villaret. La dite fille Marie Clément a été enterrée 8 jours après d<sup>s</sup> le cimet. de Ment. — Ant<sup>e</sup> Clément, Samuel Clément. D. Martin.
- 1685, N° 2541: Mortuaire. Le 20<sup>e</sup> d'auril a esté enterrée dans le cimetière de Mentoules D<sup>lle</sup> Suzanne Pastre femme a moy Dl. Martin ministre du lieu, agée de trente et trois ans. Ont assistés au convoy avec nous Sr Jn. Conte son oncle et Sieur Jn. Martin mon frère avec plusieurs autres ses parens ici non signés, J. Martin, J. Conte. D. Martin.
- (NB. Elle fut tuée des dragons français comme le mari nous le dit après sa fuite vers l'Allemagne<sup>1</sup>. Le 7<sup>e</sup> Juin il a pour la dernière fois signé le registre.)
- 1685, N° 2552: Bapt. Le 1<sup>er</sup> Juin a été bapt., d<sup>s</sup> le temple de Ment., Suzanne fille du Sieur Samuel Clément, M<sup>e</sup> chirurgien du Villaret et de Anne Revior, née le jour précédent,

<sup>1</sup> Bulletin de la Société d'Hist. Vaud., N° 18, 1900, p. 176. Deissmann, Die Waldenser der Grafschaft Schaumburg.

présentée par le sieur Jean Ferrier consul du dit lieu et Marie Bouc sa femme. Le père et le parrain ont signé, non les autres, pour ne savoir enquis. Sam. Clément, J. Ferrier, D. Martin.

1685, N° 2570: Mortuaire. Le 22 aoust a esté enterrée D<sup>lle</sup> Marguerite Pastre femme du S<sup>r</sup> Dd. Clément cy devant ministre du Villaret, âgée de trente un ans. Ont ass. au convoy ses frères et cousins alliés et autres parens.

(L'Absence du mari est du aux persécutions, il était déjà en Suisse. La mort de sa jeune femme a peut-être la même cause que celle de sa sœur Suzanne, femme de D. Martin.)

Le 22 Oct. de cette même année, eut lieu la révocation de l'Edit de 1598 dit de Nantes.

#### **Registres du Prieuré (catholique) de Mentoules.**

1691: Le 13 févr. est décédée Marie Clément de feu Jean, aagée de 7 ans, dans la maison d'Ant<sup>e</sup> Clément son oncle. Ont assisté au convoi Pierre Orcelet feu Jean et Jean Reviol feu Jacq. de la Comunauté de Roure.

Ant<sup>e</sup> Clément et Jeanne Passet sa femme [ne sont pas partis après la Révocation de l'Edit.] ont eu un enfant en 1691 (Jean Clément), un autre en 1701 (Pierre), une autre en 1702 (Marie).

Le 13 Mai 1697, Anne Clément, feu M<sup>e</sup> Samuel du Villaret, mariée à D<sup>i</sup> Revior abjure devant le curé Simon Roude avec 7 autres vaudois.

Le 18 Juin 1714 Ant<sup>e</sup> Clément, Antoine, Jean & Marie ses enfans ledit Antoine père déjà relaps plusieurs fois, connaissant enfin les abus de la religion protestante reformée et ont embrassé la religion catholique apostolique et romaine.

Nous voyons de ces registres que la famille C. de Mentoules<sup>1</sup> descend d'un

ESTIENNE CLÉMENT, mais nous ne savons pas comment il est parent de Samuel, le pasteur, & de Judith, ses contemporains.

Il a deux fils.

Samuel 1603—1666 (N<sup>os</sup> 420 & 1126) &

Anthoine 1610—1683, marié avec Marie Veillier dont un fils Jean né en 1644 se marie en 1669 avec Marie Pelenc, morte en 1679, et devient laboureur en Ville Close. L'an 1680 il se remarie avec Madeleine Perrot.

L'autre fils Anthoine né 1659, marié avec Jeanne Passet 1684, reste dans son pays après la révocation de l'édit de Nantes en 1685, mais les persécutions de l'an 1698 le forcent à s'exiler, car nous le retrouvons dans les actes de la Haye<sup>2</sup>. «Estat des Familles de la Communauté de Mentoules:

Anthoine Clément & sa femme

Anthoine son fils âgé de 14 ans et

Jean son fils âgé de 10 ans.»

Ils sont en Würtemberg où on donna les vieux noms aux colonies nouvelles, Le fils Jean était né en avril l'an 1691. (Voir le registre p. 27.)

La nouvelle patrie n'a pas longtemps retenu cette famille, elle retourne à la vieille ville de Mentoules. Mais ce ne qu'en 1714 elle cède au pression & devient catholique (le Registre cité). L'amnistie & la tolérance accordée par le duc de Savoie aux Vaudois qui sous le commandement du pasteur H. Arnaud, les armes à la main étaient rentrés dans leur Val-

<sup>1</sup> Mr. le prof. J. Jalla. Lettre de 8 avril 1899: «Les Cléments semblent tous tirer leur origine de Mentoules, du hameau des Verneys, aujourd'hui inhabité.»

<sup>2</sup> Bull. de Soc. d'Hist. Vaud., N<sup>o</sup> 10, 1893, p. 56.

lées (la glorieuse rentrée de l'an 1689) ne fut pas étendue au Val Cluson, laquelle Vallée fut définitivement cédée à la Savoie par la paix d'Utrecht en 1713. Les descendants d'Estienne C. habitent encore la Ville Close tout près en amont de Mentoules (voir l'Appendice).

DAVID CLÉMENT  
DE VILLARET  
ET SES DESCENDANTS.

Le plus connu de la famille Clément est le pasteur DAVID CLÉMENT le troisième fils du Pasteur Samuel C., qui était né en 1645. Son père mourut l'année suivante et le patrimoine de l'enfant fut une propriété à Mentoules. Après la mort de sa mère nous savons que ses sœurs avoient le soin du jeune homme. En 1659 il se trouve chez Susanne Léger et en 1661 avec sa sœur Esther chez Catherine Léger, devenue veuve, à Genève où il fut inscrit étudiant de l'Académie de Genève l'an 1663 sous le nom David Clemens Valclusonensis phil. stud. 21 augusti (Livre du Recteur)<sup>1</sup>. Il fut pasteur à Villaret l'an 1675<sup>2</sup> comme successeur de Fr. Guérin, qui mourut en 1674.

Son mariage avec Marguerite Pastre en 1680 eu lieu à Mentoules (Reg. N° 2082). L'année précédente tous les deux ont assisté au baptême (N° 1994) d'une fille du pasteur D. Martin et de Suzanne Pastre la sœur de Marguerite. Celle-ci était alors veuve du Mr. Jerosme Gos, docteur en médecine, de Villaret, qui était mort à l'âge de 43 ans en 1678, le cousin de son père le capitaine et notaire Jean Pastre.

Au commencement de l'an 1685 les persécutions contre les églises évangéliques, qui précédaient la révocation de l'édit de

<sup>1</sup> Lettre de Mr. Jalla du 2 mars 1899.

<sup>2</sup> T. Gay, Esquisse d'Hist. Vaud., Bulletin N° 24, 1907, a tort en le plaçant à la ville de Pragelas.

Nantes furent très menaçantes pour le zélé pasteur, il se vit forcé d'abandonner précipitamment son foyer, qu'il n'a pas plus revu, ainsi qu'il n'a revu sa femme Marguerite Pastre, qu'il quitta là; elle mourut quelques mois plus tard (v. p. 27).

Il s'enfuit vers Genève et de là à Zürich, où plus tard, après la révocation de l'édit de Nantes en octobre, ses paroisiens le rejoignaient. Il les conduisaient vers Cassel en Hesse, où on leurs a assigné des terrains déserts, dévastés pendant la guerre de Trente Ans.

En Hesse on avait déjà plus de cent ans avant cette époque reçu les réfugiés vallons des Pays-bas expulsés par le duc d'Albe. Plus tard le landgrave Guillaume avait protesté contre les persécutions en Savoie de l'an 1655 et il avait alors fait bon accueil au pasteur Jean Léger.

A présent le landgrave Charles, sans attendre la révocation définitive de l'édit de Nantes ouvrit ses états de mois d'avril pour les réfugiés évangéliques.

De la fuite de David C. de Villaret on lit chez Baring<sup>1</sup>.

«Er hätte als Prediger unter schwerer Verfolgung seine ihm anvertrauten Gemeinde mit vielen Eifer vorgestanden. Nachdem ihm aber zur Last gelegt worden, dass er einen Relaps<sup>2</sup> in seiner Kirche geduldet<sup>3</sup>, und ihm der Richter von Briançon am 7 Jan. 1685 aufsuchen lassen, ihn in Ketten und Banden zu legen, so ist er noch glücklich nach Genève, und von dort weiter nach Zürich geflüchtet, wohin ihm bei anderhalb hundert Familien von seiner Landesleuten gefolget, mit welchen er noch am Ende derselben Jahres nach Cassel gekommen, alwo sie gnädig aufgenommen und von hier auf ho-

<sup>1</sup> Baring: Beitrag zur Hannoversche Kirchen u. Schul Historica, 1748, p. 196.

<sup>2</sup> Relaps: catholique prosélyte, reconverti à la religion réformée.

<sup>3</sup> Dès l'an 1678 l'évêque de Briançon avait installé à Villaret un curé Jean Faure pour observer et incommoder la population évangélique.

hen Befehl nach Hoff Geismar versetzt worden. Worauf er hieselbst im Anfang des 1686 Jahres zu Carlsdorff, Schöneberg und Kelza eine Kirche fundiret, und ist am 29<sup>ten</sup> Jan. 1725 zu Hoffgeismar in dem Herren seelig entschlaffen.»

Strieder raconte<sup>1</sup>:

«Er wanderte mit einem grossen Theile seiner Gemeinde aus, kam über Geneve und Zürich 1686 nach Hessen und war im Begriff sich in Churbrandenburgischen Staaten zu begeben.

Landgraf Carl aber, der von dem geflüchteten Französischen Reformirten ebenfalls Kolonien in seinen Landen errichtete, machte ihn zum französischen Prediger zu Hofgeismar, Keltze und Carlsdorf. Hier trat er sein Amt schon am 22 Februar des erwehnten Jahrs an.

Seine Ehegattin war Susanne eine gebohrne Mary, aus Metz. Er schrieb:

«Le vray usage du temple de Dieu ou sermon sur le 2<sup>e</sup> livre des Chroniques Chap. 2. v. 6. prononcé a l'occasion de la dedicace du temple baty a Carlsdorff le 19 Octbr. 1704.»

Cassel 1705. 8<sup>o</sup>.

«La gloire du temple de Dieu, ou sermon sur Aggée II, 9. prononcé le 4 Aout 1709 à l'occasion de la dédicace tu temple de la Keltze.»

(Cassel) 1709. 8<sup>o</sup>.

«Cantique sur le chant du Pseaume VIII pour la dédicace du temple de la Keltze, faite l'an 1709:

«Justes venez, venez peuple fidele, chanter de Dieu la louange immortelle &c.

Stehet in «Cantiques sacrez pour les principales sollennitez des Chretiens, Ed. augmentée des Cantiques faits au sujet de la dédicace des temples élevées dans la Hesse.

Genève 1711. 8<sup>o</sup>. Pag. 59.»

<sup>1</sup> F. W. Strieder: Grundlage zu einer Hessischen Gelehrten u. Schriftsteller Geschichte: 1782, Bd. 2, p. 222.

Le centenaire des colonies en Hesse fut célébré par une pièce de CASPARSON<sup>1</sup> d'où nous prenons les renseignements: p. 33 «Stadt Hofgeismar». Ihre Colonie entstand aus den 150 Familien, welche der Prediger David Clément, gegen Ende des Jahrs 1685, aus dem piemontesischen Thale Pragelas, und der Gegend von Queiras hierher brachte. Es entstand aber auch, da die Stadt sie nicht fassen konnte, durch sie die Colonie Carlsdorf. Ihm Jahr 1695 folgten noch fünf andere Familien. Man unterstützte sie durch die Collecten, und anderes Geld zu Erbauung neuer Häuser.

Kelse. Die in den angeführten Jahren noch immer durch die Schweiz nach Hessen wandernden Flüchtlinge, machten es nothwendig, auf einer Wüstung, dies Dorf für eine Colonie neu aufzubauen. Die Familien deren Zahl man auf dreissig fest setzte stammten aus dem Delphinat Die 1709 fertig gewordene Kirche daselbst weihte der Pfarrer DAVID CLÉMENT ein.

Carlsdorf. Der Prediger David Clément wies man erst Hofgeismar an, so dass sich hier Februar 1686, 400 Flüchtlinge befanden. Für drey und dreysig Familien aber lies der Landgraf dies Dorf bauen. Im Jahr 1704 wurde die Kirche eingeweiht.

Der zweyte Prediger von Carlsdorf David Clément war ein Sohn des David Clément.

Mariendorf. Seine ersten Einwohner kamen aus der Landschaft Embrunois und dem Thale Pragelas. Die Prediger Pierre Clément, Jean Tolozan u. Ant. Goubeau brachten sie 1687 nach Cassel.

<sup>1</sup> W. J. C. G. Casparson. Kurze Geschichte sämtlicher Hessen-Casselischen französischen Colonien vom Jahr 1685 &c. Zum Besten der französischen Armen, für acht Albus, bey den Herren Lecteurs, Mr. Clément in der Altstadt &c. Cassel 1785. 8<sup>o</sup>.

Rommel<sup>1</sup> répète le recit de Casparson sur D. Clément «einer der ehrwürdigsten Prediger und Führer» mais reproduit aussi quelques actes, dont nous extrayons les suivants:

«Actes concernant l'inspection des Eglises françaises 1724 où l'on trouve le denombrement des Eglises françaises et de leurs Pasteurs:

- 4) Eglise de Carlshaven avec les deux petites nouvelles Annexes Gewissensruhe et Gottestreu par le Sr. Clément, Pasteur.
- 5) Eglise de Geismar avec la Kelse par le Sr. Clément, Pasteur.»

Comme le N<sup>o</sup> 5 concerne David C., le pasteur Clément du N<sup>o</sup> 4 est peut-être Pierre C. de Mariendorf.

Les registres de la ville neuve Hofgeismar<sup>2</sup> nous donnent des renseignements sur la vie privée de David Clément et de sa famille à Cassel.

Quinze ans après la mort de sa femme et de sa fuite de Villaret il se remarie: «Mr. David Clément, wohlverordneter Frantzösischer prediger alhier und M<sup>elle</sup> Susanne Mary, von Mez, fille du Mr Francois Marry, Marchand Burgois de la ville de Mez. Praevia trina proclavi. Copul. d. 1<sup>ste</sup> Aug. 1700» et vit encore près de 25 ans et sa veuve lui survit le quart d'un siècle.

«Mr. David Clément pasteur de cette eglise est decedé le 29 Jan. 1725, après 40 ans de service dans cette église, dix ans dans l'église du Villaret en Valcluson, & a été enterré dans le Temple de la Ville neuve, dans lequel il a exercé ses fonctions jusqu'à 15 jours devant sa mort ayant atteint heureusement l'âge de 80 ans.»

<sup>1</sup> C. v. Rommel: Zur Geschichte der französischen Colonien in Hessen-Cassel, 1857.

<sup>2</sup> Copie de l'archive d'état à Marburg, 1894.

« Dame Clément, âgée d'environ 75 ans, veuve de feu Mr. David Clément est décédée à Hofgeismar le 3 Octbr. 1749. »

Ils avaient les trois fils survivants :

A. David, \* 16 Juin 1701, reçu a la Ste Cene 1715, † 1760.

B. Guillaume Samuel, \* 21 Avril 1703, a la Ste Cene 1717, † 1772.

C. Elie Pierre \* c. 1710, a la Ste Cene 1724, † 1772.

A. Le fils aîné David a étudié la théologie dans les académies de Rinteln et de Bremen et son père supplie le Landgrave en 1724 de l'avoir pour adjoint dans sa vieillesse. Les anciens de l'église y joignent leur Supplication. (Voir l'Appendice.)

Comme il n'y avait pas en Allemagne de facultés réformées David C. n'avait pas subi sa licence. Cette question devient pressante après la mort de son père. Il a prêché vingt mois pour aider son père, avant que celui supplie pour l'avoir pour adjoint, et il a continué les huit derniers mois de la vie de celui-ci. A la mort du pasteur les anciens supplient au nom de l'église, le Landgrave d'installer David Clément fils pour successeur.

Le Consistoire de Hesse demande pourtant qu'il passe l'examen préparatoire à l'université de Marburg<sup>1</sup>, ce qu'il fait en avril 1725 après avoir supplié en vain d'être examiné à Cassel, n'ayant pas l'argent nécessaire pour se rendre à Marburg.

Alors il est nommé Pasteur à Hofgeismar en 1725, qu'il quitta en 1735 pour être Pasteur a Brunswick. Après la perte de sa femme il accepta une vocation de Hanovre où il mourut en 1760. Baring écrit de lui en continuation de son récit sur le père<sup>2</sup> :

<sup>1</sup> Où on après « la révocation » en 1685 avait élu l'ancien pasteur vaudois de Fénéstrelles & de Dié Thomas Gautier professeur en théologie. F. Bender: Geschichte der Waldenser, 1850, p. 288.

<sup>2</sup> Baring: Beitrag zur Hannoversche Kirchen u. Schul Historica, 1748, p. 197.

«Seinen Sohn Hrn. David Clément hat er selbst mit solchem Fleisz unterrichtet, dasz er ihn am Ende des 1715ten Jahres nach Rinteln auf die Universität schicken können, alwo er denen Studiis Philosophicis und Philologicis obgelegen, von da er weiter nach Bremen und Marburg gegangen, und daselbst so lange verblieben, bis er im Octobr. a. 1722 von seinem Hrn. Vater wieder nach Hause geruffen, und hat solchem bis an sein Ende treue Dienste gethan.

Im Jahr 1725 den 13 Februarii wurde er zum ordentlichen Prediger bey der Französischen Kirchen zu Hoff-Geismar und Kelza beruffen, worauf er am 11 Maii von dem Hrn. Inspector und Hoff-Prediger Martel dieser Gemeine vorgestellt worden.

Anno 1730 entschlosz er sich mit Jungfer Amelie Valescure zu Cassel in den H. Ehestand zu treten, und liesz ihm dieselbe den 15ten Septemb. antrauen, mit welcher er zween Söhne und zwo Töchter gezeuget, welche aber alle nebst der Mutter in Braunschweig gestorben.

Im Jahr 1735, fügte es Gott, dass er den 11 Julii von der Französisch-Reformirten Kirche nach Braunschweig beruffen, welche er acht und ein halb Jahr erbauet, bis er am 4 Februarii a. 1744 die Vocation nach Hannover bekommen, woselbst er am 12ten April izt gemeldeten Jahres seine Antritts-Predigt gethan, und anitzo noch derselben unter Gottes Seegen mit vieler Zufriedenheit seiner Zuhörer vorstehet, und curam animarum versiehet.»

Aussi Strieder<sup>1</sup> a écrit de lui et nous citons: «Clemens oder Clément (David) der jüngere, gebohren zu Hofgeismar am 16 Junius 1701. Er folgte nach seinen vollbrachten akademischen Jahren zu Rinteln, Marburg und Bremen (Hier ver-

---

<sup>1</sup> F. W. Strieder: Grundlage zu einer Hessischen Gelehrten u. Schriftsteller Geschichte. Göttingen 1782, Bd. II, p. 223.

theidigte er unter Albert Schumacher diss. theol. de vindice ecclesiae, qui ex Edom et Bozra victor revertitur, ad Jes. LXIII 1—6 Bremae 1722. 4<sup>o</sup>.) seinem Vatter 1725 d. 13 Febr. im Amte zu Hofgeismar, wurde aber 1736 als französischer Prediger nach Braunschweig berufen. Von hier kam er in der nämlichen Beschaffenheit am Ende des Jahrs 1743 nach Hannover, wo er 1760 am 10 Januarius seine Tage endigte. Im Jahre 1730 den 15 Septbr. ehelichte er Amalien, des Kaufmann Durand Valescure in Cassel Tochter und nach deren Absterben, zum andernmal 1753 im Septbr. Elisabeth, Wittwe des Sekretärs Jerem. Henr. Lorent in Hannover, eine geb. Combes, welche ihm am 30 Nov. 1774 im Tode gefolgt ist. Kinder hat er nicht hinterlassen, denn sie sind in der zarten Jugend verstorben. Er war ein Mann von einem bewundernswürdigen Fleis und forschendem Geiste in der Gelehrtenge-  
schichte, um dieser Neigung desto bessere Muzse geben zu können, schlug er einen gewissen akademischen Ruf zu einer theologischen Professur aus, erwarb sich dagegen durch sein litterarisches Werk einen in der gelehrten Republik ewig dauernden Ruhm. Es hat solches den Titel:

«Bibliotheque curieuse historique & critique ou Catalogue  
«raisonné de livres difficiles à trouver.»

Göttingen & Hannovre 1750 — 60. I—IX: A—H 4<sup>o</sup>.

Nicht weiter als bis hieher erreichte Clément das Ziel seines mühewollen gelehrten Vorhabens, das jeder bedauern muss, der dem Werth davon zu schätzen weiss. Der K. K. Rath Denis in den Merkwürdigkeiten der Garellischen öffentlichen Bibliothek am Theresiano Wien 1780, hat Pag. 529 zu dem Clémentischen Werke einige Berichtigungen und Ergänzungen geliefert. Hr. Denis bedauert es ebenfalls, dass die jedem Bücherkenner unentbehrliche Bibliotheque des Clément, den er da einen vortreflichen Bibliographen nennt, nur bis auf: Hes gebracht sey.

Ausserdem schrieb Clément noch:

«Specimen Bibliothecae Hispano — Majansianae s. idea novi  
«catalogi critici operum scriptorum Hispanorum, quae habet  
«in sua Bibliotheca Gregor Majansius.» Hannov, 1753 4<sup>o</sup>.

B. Sur l'autre fils nous n'avons pas de renseignements si amples. Guillaume SAMUEL CLÉMENT fut en 1731, Lecteur & chantre de la haute ville neuve et hospitalier à Cassel.

Il avait aussi commencé des études, mais la mort de son père les ont interrompues.

Il se maria en 1728 avec Jeanne Guion laquelle mourut en 1746 et puis avec Jeanne Guilhen, qui est morte en 1792.

Les parents de Jeanne Guion étaient l'orfèvre Louis Guion et Marie Magdelaine Solosse, fille d'un brasseur.

Du premier lit furent nés douze enfants, du second lit trois. Mais seulement six paraissent avoir obtenu l'âge mûre.

Parmi ces derniers les fils sont:

a. Jean Adolphe \* 1737, en 1762 Garçon orfèvre à Cassel.

b. Daniel \* <sup>11</sup>/<sub>1</sub>, 1738, † <sup>19</sup>/<sub>4</sub> 1797, Lecteur & chantre de la vieille ville, Cassel.

Marié avec Marie Louise Maus † 1816.

c. Jean Guillaume \* 1744.

d. Et du second lit: Jacques Louis \* <sup>2</sup>/<sub>11</sub>, 1748.

Marié avec Anne Elisabeth Wolff.

C. Le troisième fils de David C. l'ainé ELIE PIERRE était négociant et marchand et fut ancien de l'église de Hofgeismar. Son première mariage eut lieu en 1735 avec Judith Roux, \* 1717, † 1743, le second en 1745 avec Susanne Ravior, † 1772. Les registres des naissances de cette église mentionnent quatorze enfants de ces mariages, deux fois des jumeaux.

Une fille Susanne Wilhelmine née en 1739 était la seule de premier lit qui vecut plus d'un an. En 1762 elle s'enfuit à Nieder-Meissen. La rumeur publique en ville parlait des

services rendus par son père. Le pasteur et les anciens Heritier et D' Ravior s'en mêlent et l'Inspecteur des églises, Lagisse, s'en rapporte aux Excellences les Seigneurs du consistoire suprême de mettre cette pauvre fille dans une bonne maison à Cassel et d'obliger le père à payer sa pension.

Les fils du second lit (qui ne se trouvent pas à l'âge jeune dans le registre des décès) sont:

Jean David \* 1747 reçu a la St. Cène 1762.

Guillaume Samuel \* 1753; reçu a la St. Cène 1768.

Charles Louis \* 1754.

Jean Louis \* 1756.

Charles Adolphe \* 1762.

Comme la destinée des enfants de Elie Pierre nous est inconnue nous retournons aux fils de Guillaume Samuel:

b. De Daniel nous savons qu'en 1766 il était le parrain d'un fils, le dernier enfant de Pierre Elie, sous l'épithète ein studiosus, il avait alors 28 ans! Il fut Lecteur & chantre à Cassel comme son père, et il eut dans son mariage de 1769 avec Marie Louise Maus neuf enfants. Un seul fils lui survécut:

Daniel Louis \* 12 fevr. 1787 Cassel, † Copenhague 1843 auquel nous retournerons.

d. Jacques Louis \* 2 nov. 1748, marié avec Anne Elisabeth Wolff et de ce mariage sont issus trois fils.

1) Jean Louis \* 1787 le fils aîné, il obtient en 1818 le consentement de ses parents de se marier à Bruxelles avec M<sup>lle</sup> Elisabeth Capelle. Il était alors ancien Capitaine de Cavalerie, au Service de sa Maj. le Roi des Pays bas. Il est mort le 2 août 1853.

a) Son fils: Bernard Antoine Louis Marc-Aurèle est né le 4 juillet 1822. Marié avec Jeanne Thérèse Smets 1820—53.

Il était chef de bureau des Postes à Anvers et ses fils sont

a. Jules Henri Pierre Louis Marie \* 6 nov. 1848. Com-mis de banque.

β. Emile Pierre Charles Marie \* 12 oct. 1852.

b) L'autre fils: Henri Antoine Louis \* 11 févr. 1825, domici-lié à Anvers, a un fils Charles, Négociant en vins.

2) Henri Charles.

3) Conrad \* 10 avril 1797,

† 4 août 1859. Il était Stadtgerichts-Secreter, Cassel. Sa fem-me Marie Schnakenberg est morte en 1882.

Ils ont laissé cinq filles:

Suzette mariée avec G. Spindler, Köng. Eisenbahn Haupt-kassen Rendant, Rechnungs-rath. Cassel. † 1891.

Charlotte mariée avec Crawford, Schiffführer, New York.

Louise — — Wittstein, Dr. jur., Bürgermeister, Münden. † 1879.

Anna — — Weitt, Kapellmeister Tropol, Öster-reich.

Caroline — — Hodiesne, Finanzrath, Cassel



Bernard Clément.

## LA FAMILLE EN DANEMARC.

DANIEL LOUIS C. né à Cassel le 12 févr. 1787, fils de Daniel, petit-fils de G. Samuel et arrière-petit-fils du pasteur David (l'ainé) de Valcluson, à l'âge de dix ans il perdit son père. Il fut garçon gantier et quitta Cassel, l'Electorat de Hesse, en 1806 avec le témoignage signé de Ramus, Pasteur, Modérateur & Professeur, »recommandant le sus-dit D. L. C. à la protection divine & à



Marie Elisabeth Clément née Busse.

la bienveillance de nos frères.» Il passa à Leipzig en 1807 et travailla à Brunswick chez un Dubois, la même année. En 1811 il revint à Cassel et logea chez sa mère. Une carte de sureté lui permet de rester là pendant six mois et il la paye d'un franc, il était dans la royaume de Westphalie. Il fut conscrit et fit en 1812 la campagne de Russie, d'où revint en si petit nombre la grande armée; il était parmi ceux, qui

passèrent la Bérézina à la fin du mois de novembre. De retour il se fait passer pour garçon caviste (Kellner), et se munit d'un passeport pour Francfort en 1813, mais ce passeport n'est pas visé, ni là ni ailleurs!

Quelque temps plus tard il fut appelé en Danemarc (en 1815?) pour travailler chez le gantier Mattat, un français mais venu d'Erlangen, qui à Randers, Jutlande avait succédé à Kellermann dans son établissement renommé pour des gants français. Sans doute, les amis Mattat et D. L. Clément se sont rencontrés à l'un ou l'autre atelier allemand, en faisant leur tour. De là il déménagea en 1816 à Aalborg où il fut contre-maitre de la fabrique de l'Agent Galster.

A Randers il avait fait la connaissance de sa future femme Marie Elisabeth Busse. Ils se marièrent en 1816 à Aalborg<sup>1</sup>.

Cependant après une dizaine d'années la banqueroute de son patron lui ôta son emploi et il s'embarqua en 1827 pour Copenhague, où en 1828 il fut propriétaire<sup>2</sup> d'une petite mai-

<sup>1</sup> D. L. Clément: Notice sur l'Eglise reformée française de Copenhague 1870.

<sup>2</sup> Kjøbenhavns Vejviser 1829.

son dans le faubourg Christianshavn (Amagergade N° 15), mais en vain il essaya d'établir là ses affaires comme gantier. L'année suivante il a changé sa demeure, et cela se répète jusqu'en 1834 il s'abrita, comme ses ancêtres, sous les ailes de l'église, devenu marguillier en chef de l'église réformée française de Copenhague.

Il mourut le 12 avril 1843 et sa femme en 1850.

Ces époux n'ont laissé que trois fils de leurs sept enfants:

1. Daniel Louis \* 15 Juin 1820, † 15 avril 1877, Relieur.
2. Ferdinand Louis \* 6 mars 1823, † 26 octbr. 1885, Peintre.
3. Pierre Louis \* 1 mai 1825, † 14 septbr. 1899, Orfèvre.

Le fils aîné DANIEL LOUIS CLÉMENT faisait son apprentissage de relieur chez le maître-relieur M. Friis et fut compagnon en 1841.

L'année suivante il est à Aalborg de compagnie d'un autre relieur H. Chr. Nielsen, plus tard son beau-frère.

A la mort de son père il se chargea de l'emploi de marguillier en chef de l'Eglise réformée franç. pour être l'appui de sa mère; et en reconnaissance envers l'Eglise, il a donné ses soins à cette fonction jusqu'à sa mort et à tel point que le résultat fut son «Notice historique sur l'Eglise réformée française de Copenhague» 1870.

Il devint maître relieur en 1844 et prévôt de la corporation des relieurs en 1855. La voie était ouverte au conseil d'administration de la société d'artisans (Haandværkerforeningen) où il fut vice-président en 1856 et où il a fait son mieux pour les besoins de son état, en travaillant pour la législation et pour des retraites destinées à ses vieux collègues.

Cette société l'a récompensé d'un buste de bronze, placé dans la cour de son grand édifice «Alderstrøst» pour les vieux maîtres des corporations, une fondation qu'il a con-



Daniel Louis Clément. Maître-relieur.

sacrée tant de zèle et d'activité jusqu'à sa mort<sup>1</sup>.

La-ditte société, fondé en 1840 par le menuisier Lassenius-Kramp, avait en 1843 créé une école technique pour les jeunes ouvriers, laquelle fut dirigée par Lassenius-Kramp presque jusqu'à sa mort en 1876, mais l'administration de cette école était dans les mains d'une société particulière, la société technique, dont le président dans les années de 1859 à 1876

était D. L. Clément. A la réorganisation peu de temps avant la mort de Lassenius-Kramp la présidence fut occupée par l'ancien ministre de l'instruction publique &c. C. C. Hall et la viceprésidence par D. L. Clément<sup>2</sup>.

Dans sa branche il fut bientôt connu comme le premier, et dans la main-d'oeuvre et par ses machines<sup>3</sup>.

Il occupa en 1869 environ vingt compagnons et l'un de ceux-ci plus tard maître-relieur lui même très renommé, a écrit «que le but ambitionné des jeunes compagnons entreprenants était d'être placé parmi ses ouvriers, dans son atelier»<sup>4</sup> qui était de 1855 dans sa maison: Aabenraa 27.

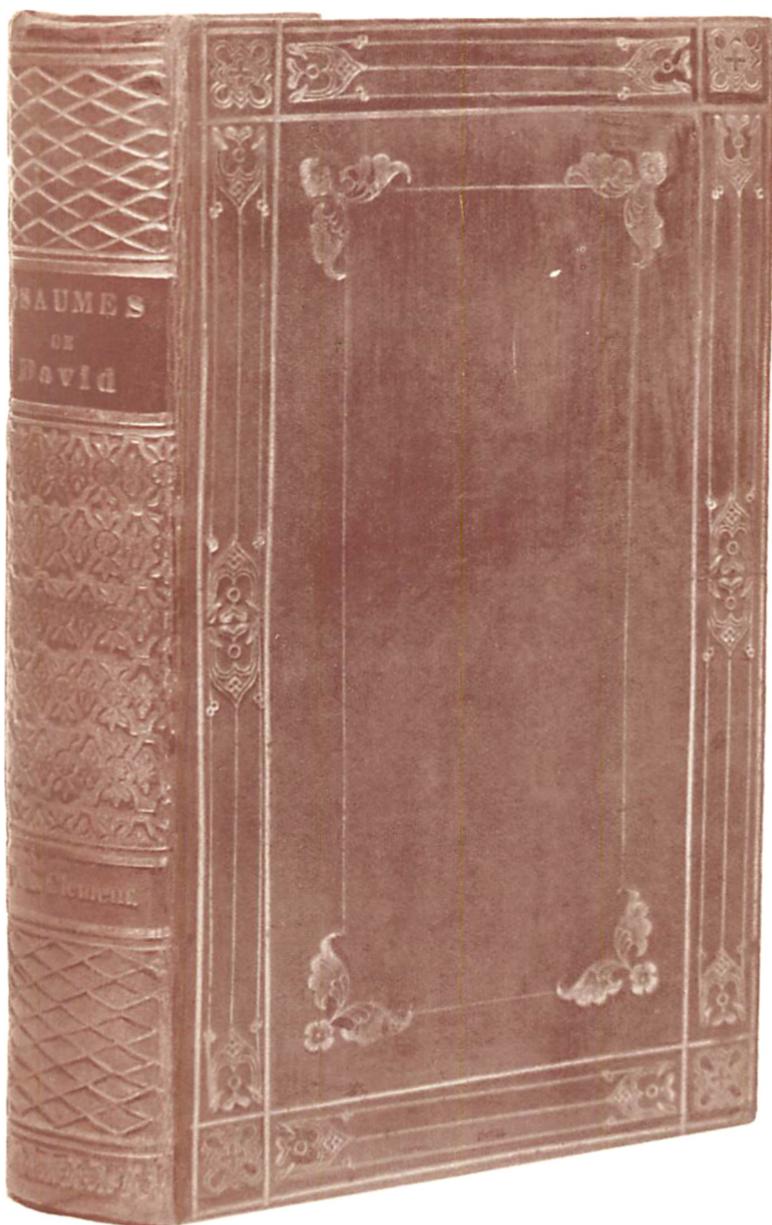
Il avait le titre de relieur de l'université dès l'an 1856. Il visita les grandes expositions à Londres, à Paris &c de son

<sup>1</sup> A. Bauer: Haandværkerforeningen i Kjøbenhavn, 1890. Passim.

<sup>2</sup> C. Nyrop: Dansk Haandværkerundervisnings Historie, 1893.

<sup>3</sup> Illustreret Tidende, 1877, 18de Bd., Nr. 918: D. L. Clément af A. B. (Bauer), Dansk Biografisk Lexicon. IV Bd., 1890, p. 7.

<sup>4</sup> J. L. Flyges Bogbinderi, 1880—1895.



**Reliure en veau des Psaumes de David exécutée par le garçon-relieur DANIEL CLÉMENT en 1840, et donnée en présent au catéchumène PIERRE CLÉMENT.**

temps. En 1854 il se maria avec SARA ELISE NIELSEN<sup>1</sup> (fille d'un horlogier suédois Nilsson et sa femme française Marguerite Hermann). Elle était née le 18 novbr. an 1811 et mourut le 6 novbr. an 1911 et vivait ainsi cent ans presque sans maladies. Deux de ses frères, dont l'un était l'acteur danois à Christiania, «le vieux Nielsen», ont aussi obtenu l'âge de la poussière. Ils n'ont pas eu des enfants.



Ferdinand Louis Clément. Maître-peintre.

2. FERDINAND LOUIS CLÉMENT a fait son apprentissage de peintre chez le maître-peintre Baruël, ancien de l'église réformée, de l'an 1838 jusqu'en 1843, en même temps qu'il faisait ses études de dessin à l'académie des beaux-arts, et cette institution a approuvé son coup de maître en 1854.

En 1855 il se maria avec Clara Schaltz-Nielsen.

Il était parmi les hommes de métier qui ont travaillé pour l'établissement «d'Alhambra», une création échouée du fameux agent Carstensen, qui là voulait renouveler son succès de «Tivoli», en ces temps, l'orgueil de ce Copenhague qui s'amuse. Le payement des artisans se fit en partie avec des actions «d'Alhambra»<sup>2</sup>, qui ne valaient pas le papier imprimé, en partie point du tout. La perte de ses économies, de ses fonds de roulement a été tres sensible pour lui et a aussi, je crois, influencé sur sa vigueur.

<sup>1</sup> Dansk Bogbinderitidende, Novbr. 1911.

<sup>2</sup> Voir l'histoire d'Alhambra chez Lindstrøm: Kjøbenhavn i Tredserne. 1913.

Leurs fils sont:

Daniel Louis C. \* 1 févr. 1858, relieur.

Ferdinand Louis C. \* 2 sept. 1859, peintre.

Encore vivants.

3. PIERRE LOUIS CLÉMENT. Son maître fut Mr. Bjerager, fabricant de vaisselle d'argent, chez lequel il était garçon de l'an 1840 jusqu'en 1845 et compagnon jusqu'en 1847. D'après son calepin de ces années il a gagné en 1846 une somme de 245 Rdl. (v. 490 Kr.). En septembre l'an 1847 il commence à faire son tour en cheminant pour Hanau où il ne travaille que quinze jour, pour continuer à Cassel. Là il reste l'hiver et son profit par semaine il le note à 3 Thl. & quelques Sgr.

Du 9 jusqu'à le 23 avril en 1848 il est «malade», d'après son calepin. Il a raconté, qu'il fut blessé à l'épaule dans les troubles de cette ville pendant ce printemps agité de l'an 1848, en regardant un charivari.

Parmi ces livres se trouve un livret de Karl Lyncker:

«Historische Schilderung der Ereignisse, welche sich von Anfang März bis Mitte April 1848 in Kassel zugetragen haben» avec la silhouette de l'auteur portant l'inscription «*Seinem lieben Pierre Clément Carl Lyncker*» celui-ci dépeint l'épisode du 9 avril:

«In der Nacht vom 7 auf den 8 april wurden den Exminister v. Motz nicht weniger als drei Katzenmusiken gebracht, wobei einige Fensterscheiben sprangen. Die Nacht darauf erhielten vier Anderer dergleichen Ständchen mit Zugabe von Fenstereinwerfen. In der nächsten Nacht vom 9 auf den 10 sollte es noch einige Andern gelten. Dann ging es vor General-Major v. Helmschwerd's Wohnung, wo die wahrhaft ohrzerreissende Musik von Neuem begann. Hier war die Bürgergarde vor dem Hause aufgezo-gen, machte jedoch gleich darauf eine Schwenkung und marschirte in die Fünffensterstrasse, um zur Wache im Rathhaus zurückzukehren. Sie war indessen

kaum 20 Schritte entfernt und der Lärm schien das höchste Stadium noch nicht erreicht zu haben, als ein wildes Geschrei, ein Drängen und Laufen entstand; Waffen klirrten und blitzten im Scheine des Mondes drohend über den Häuptern der Menge. Hundert Kehlen auf einmal riefen: «Die Garde-du-Corps hauen ein! Bürger heraus!» Wie ich zuvor erzählen muss wollte indessen eine andere Schaar an der Garde-du-Corps-Kaserne vorüber. Dann stürzten aus einem Hinterhalt 15—20, nach Andern 30—40 Garde-du-Corps in ihren Stalljacken, blanke Degen in den Händen, hervor und hieben auf die, eines solchen Ueberfalls nicht gewärtige Schaar ein, welche sofort die Flucht ergriff und dabei auf den Haufen stieß, welcher dem General-Major v. Helmschwerd die Katzenmusik brachte . . . Binnen einer halben Stunde stand die Bürgergarde unter Waffen . . . Zugleich stürmte das waffenlose Volck nach dem Zeughause . . . Die Nachricht, dass das Zeughaus erstürmt worden sei, verbreitete sich wie ein Lauffeuer durch die Stadt.

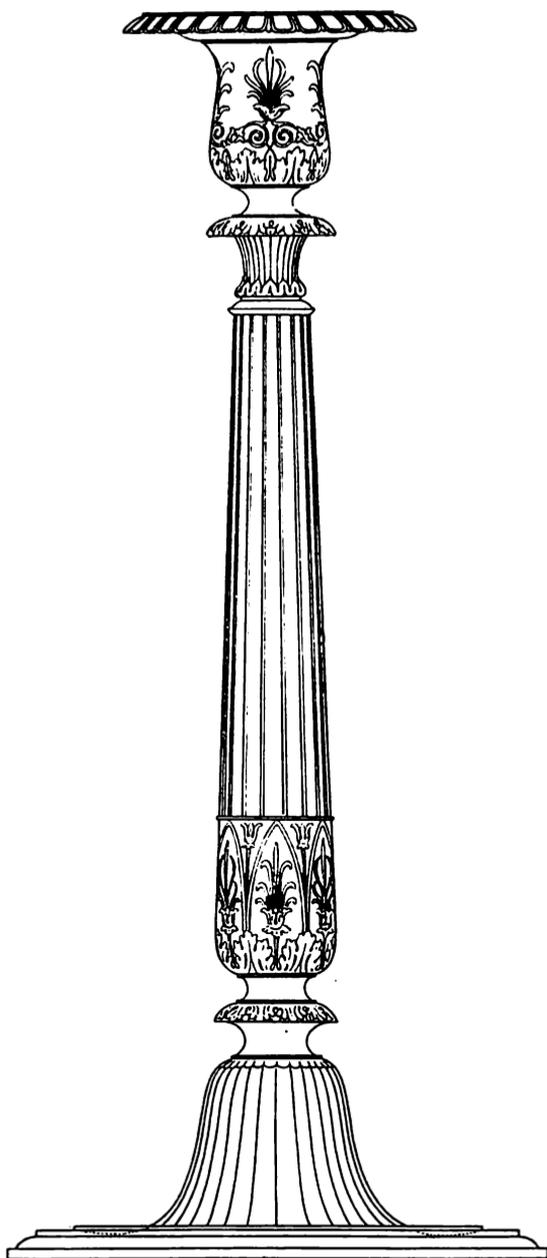
Gleichzeitig wurde der Bürgergarde aber auch offiziell angekündigt, dass der Kurfürst den alsbaldigen Abzug der Garde-du-Corps befohlen habe.»

Les quarante blessés furent soignés à l'hôpital. Après sa guérison Pierre C. a trouvé le temps convenable de faire la première visite chez le cousin de son père Mr. Conrad Clément où il fut reçu avec cordialité.

L'ancien cachet de famille en argent, provenant de Val Cluson, qu'il y a reçu, un don bienvenu pour ses intérêts de famille, en est le témoin permanent.

Mr. Conrad C. n'ayant pas de fils c'est son beau-fils G. Spindler, qui en 1862 rend visite à Copenhague,

Parmi ces amis de Cassel: le-dit Lyncker, Emil Roemer aus Leipzig, Wilhelm Enders, A. Koether, dont il a gardé les silhouettes, il se trouve deux danois: H. Hagerup, libraire et L. Treschow, horticulteur.



Le coup de maitre de l'orfèvre P. L. Clément. 1850.

Il parte le 23 juillet de Cassel et commence le 29<sup>ième</sup> son métier à Copenhague.

En 1850 et 1851 il est à Paris où il travaille dans l'atelier du Mr. Froment-Meurice, après qu'il auparavant le 27 mai a reçu l'approbation de l'académie des beaux-arts sur son coup de maitre: une paire de flambeaux.

Sa lettre de bourgeoisie date de juillet l'an 1851 et il a alors commencé dans son propre atelier. De l'an 1857 il a tenu boutique à Østergade, mais comme ses affaires ne marchaient pas là, il demenagea à St. Kongensgade en 1859, où il n'a pas eu à se plaindre. Le médecin de la famille J. P. Jacobsen<sup>1</sup> qui était marié avec une Baruéll, lui avait procuré en partie la fourniture des gains de la loterie pour la guérison des idiots. En sa boutique se sont bientôt rencontrés les diplomates étrangers: Dotézac, Sotto Major, Heydebrandt und der Laza et d'autres, et il a su se procurer une clientèle dévouée parmi la haute noblesse et même la reine douairière.

Mais c'est surtout à l'exposition de l'an 1872 et depuis, que ses affaires se sont grossies ainsi, qu'il a pu se retirer en 1890 pourtant avec le sens de la vue affaibli par les travaux de feu dans les ateliers d'argenterie de sa jeunesse.

Il a revu Paris de compagnie avec son frère Daniel, à l'exposition de l'an 1867, et Cassel en 1878.

Il fut en 1875 élu ancien de l'église reformée française. Pour la société de construction de la corporation des orfèvres, dont il était le président, il a donné ses meilleurs soins pendant qu'on bâtissait la maison de Læssøgade.

Parmi ces œuvres on trouve dans Illustreret Tidende 1869 p. 46 l'applique pour la reliure d'un Saxo d'après les dessins de son ami Magnus Petersen<sup>2</sup> et de Constantin Hansen.

<sup>1</sup> Dansk Biografisk Lexicon VIII, p. 362.

<sup>2</sup> C. Nyrop: Dansk Guldsmedekunst, 1885.



Christiane Dorthea Clément née Lund.

En 1870 il a eu entre ses mains le surtout de St. St. Blicher, il n'était alors pas assez riche pour le retenir; les musées présents de Fréderiksborg et des arts décoratifs n'existant pas, il l'a vendu au hasard. (J. Aakjær: St. St. Blichers Livs-Tragedie, 1904, III, p. 153.)

En 1853 il se maria avec Christiane Dorthea Lund née le 22 sept. 1823 et morte le 27 mars 1903, fille du propriétaire Hans Christian Lund et de sa

femme née Jesperine Christine Lyster, de Slangerup (v. p. 81).

Ils ont eu sept enfants dont seulement deux survivants:

Marie Caroline Elisabeth \* 19 août 1855, mariée en 1879 avec l'horticulteur D. E. Petersen.

Charles Adolphe Antoine \* 4 août 1860, Ingénieur-chimiste.



**Boite d'argent, dessinée et exécutée par le compagnon-orfèvre PIERRE CLÉMENT en 1846.  
(Pour le salaire de 7 Rdl. 3 Sk.)**

III.  
APPENDICE.

## CONTENU DE L'APPENDICE.

1) Note sur Mr. ANTOINE LÉGER .....	1669
2) Le Pasteur DAVID CLÉMENT: Supplication.....	1724
Supplication des anciens.....	1724
Supplication de l'église de Hoffgeismar.....	1724
Requête de l'inspecteur Martel .....	1724
3) DAVID C. fils: Requête de l'inspecteur Martel.....	1725
Supplication des anciens.. ..	1725
Requête du consistoire.....	1725
Testimoine de Marburg.....	1725
Lettre d'ordination .....	1725
4) G. SAMUEL CLÉMENT: Réponse à sa supplication.....	1732
5) Notes relatives au gantier D. L. Clément.....	1807—1843
6) Lettre de Mr. Chr. Nielsen à F. L. Clément.....	1842
7) Feuille d'Album de Daniel Clément à Pierre Clément.....	1847
8) Lettre de Mr. Conrad Clément.....	1848
9) Lettres de M <sup>me</sup> M. Clément & de Mr. Gustave Spindler	1863—1889
10) Lettre de Mr. Louis Clément de Ville Close .....	1887
11) Familjen Lyster .....	1655—1864
12) Bibliographie danoise sur les Vaudois.....	1720—1909



Antoine Léger.

## I. NOTE SUR MR. ANTOINE LÉGER.

JEAN LÉGER: Histoire Générale des Eglises Evangélique Vaudoise. Leyde, 1669, II, p. 68:

« . . . On en a bannis par centaines depuis l'an 1643. Il me souvient d'avoir vû chassés depuis le dit tems huit Pasteurs, dont le premier fut le Sieur ANTOINE LÉGER, mon oncle, puis les Guerin, Lepreux, Manget, Imbert, Saurin, Galand & moy.

Mais c'est bien le moins que je doive à la sainte mémoire de mon oncle Léger susdit que de dire un mot de son procès, quand ce ne seroit que pour desabuser ceus qui pourroient avoir lû, ou lire encore dans *l'Histoire genealogique de la Maison de Savoye* composée par Guichenon Historiographe du Roy de France, & du Duc de Savoye, imprimée a Lyon l'an 1660 où il dit en la suite de la premiere partie à la p. 1008: *Que Madame<sup>1</sup> fit faire le procès au Ministre Léger le*

<sup>1</sup> Madame Royale ∩: Christine de France la fille de Henri IV & la veuve de Victor Amédée I † 1637, régente de Savoye pendant le minorité de ses fils François & Charles Emanuel II. Elle avait le Titre de reine de Chypre et de Jérusalem.

*plus factieux de toutes les Vallées & coupables de divers crimes, qui fut condamné au gibbet par contumace & se sauva à Geneve.* Il me suffiroit pour refuter ce *Quichenon*, de dire qu'il est né luy même, & a esté nourri dans la Religion Reformée, & qu'il a fait partie de ses études avec le sus-dit Léger, dont il estoit montré grand camarade, comme le même Sieur Léger me la dit de sa propre bouche; mais que du depuis, pour parvenir aux honneurs, où il est maintenant, il a tourné cazaque, & renié la verité connuë pour embrasser la messe, prenant pour sa devise le proverbe Italien: *Guelfo jo fui, & Gibbelin m'appello, à chi più mi darà volterò il mantello.* Car nul ne doute, qui *qui vend son ame pour du pain & sa primogenitur pour un potage de lentilles*, ne puisse bien loër sa langue & sa plume à dire & écrire tout ce que veulent ceus dont il est le mercenaire: Aussi sçay-je de certaine science qu'il n'a pas osé coucher une ligne dans son livre, qui n'ait esté criblée & recriblée à Turin, ni pû refuser d'y fourrer tout ce que répandoient les oracles du *Marquis du Pianesse* & du *President Truquis*: & j'ay en main de quoy le prouver.

Neantmoins pour fermer eternellement la bouche à l'imposture, je n'ay qu'a dire en deus mots qui a esté le dit Sieur Léger, ca esté celui que les tres Hauts & Puissans Estats des Provinces Unies des Païs-bas, par le moyen des magnifiques Seigneurs & des Pasteurs de Genève, arracherent à grand peine, de l'Eglise de Ville Seiche, lieu de nôtre commune naissance en l'an 1629, pour l'envoyer a Constantinople en qvalité de Pasteur de Mr. Haaque leur Ambassadeur.

Choisi pour cela, a cause de l'illustre Témoignage que tout le monde donnoit autant à sa grande piété, qu'à sa rare erudition en toutes les belles sciences, & particulièrement en la S. Theologie, & és Langues Orientales. C'est de luy que l'excellent Mr. Haaque écrivit a Mr. Gool, de tres honorable mémoire, decedé n'aguerres en une venerable vieillesse à Leyde,

où il estoit Professeur és Langues Orientales, mais qui pour lors étoit en Antioche, comme il m'en a fait voir la Lettre, *qu'ou lieu qu'il attendait un Pasteur, qui luy devait arriver des Vallées, on luy avoit envoyé un Ange en forme d'homme* C'est entre ses mains que le Patriarche Cyrille Martyr de Sainte mémoire, a fait dans Constantinople la belle confession de Foy (que j'ay signée de sa propre main) que tous les Doctes Reformés regardent avec admiration & joye. Et qui a travaillé par ordre & aus depens des dits Seigneurs et les Etats des Provinces Unies à la version & impression du Testament imprimé à Geneve l'an 1635 en Grec vulgaire & original.

Il fut contraint d'abandonner le grand progrès qu'il faisoit au Levant pour aller secourir les pauvres Vallées sa chere Patrie, dont tous les Pasteur, à la reserve de deux vieillars<sup>1</sup>, moururent de Peste l'an 1630. Et là, fut toujours extreme-ment harassé par les Moines, pour avoir esté au service des Princes estrangers sans permission de S. A. R.; qui en fin à leur instance, l'an 1643, le traita comme dit Guichenon, qui n'a eu garde de dire la vraye cause de sa condamnation, qui n'a esté que la sus-dite, & le service qu'on voyoit qu'il rendoit à ces pauvres Eglises. Mais il ût dû du moins, en fidele Historien, au lieu des *divers crimes* pour lesquels il dit qu'il fut *condamné au gibbet* produire celuy dont l'accuse la sentence de mort prononcée contre luy, que je veus bien que tout le monde sache, c'est dit elle, *per haver fatti ufficiali di guerra contral servizio di S. A. R.* Ce qui est en quelque façon veritable: Mais ouvrés icy les yeux, chers Lecteurs & apprenés une bonne fois de quelque manière les Moines obligent les Princes de Piémont, à recompenser ceux qui sont les plus fideles a leur service. Es années 1638, 1639 & 1640 les Princes Maurice et Thomas, puissamment assistés par l'Espagne,

<sup>1</sup> Gilles & Gros: Il s'agit ici seulement des vallées de la Savoye.

avoient soulevé tout le Piémont contre Madame Royale, qui avec ses Enfans fut contrainte de se sauver en Savoye; sa propre Ville de Thurin s'estant revoltée aussi bien que les autres.

Les seules Vallées en cette rencontre, monstrerent à leur accoutumée une constance & fidelité invincible pour leur Prince: & pour cela elles furent cruellement ravagées (sur tout celle de Lucerne) par le Marquis de Lucerne & Angrogne, son principal Seigneur subalterne, armé contre son Souverain, & pour les Princes, & attendoient à tout coup d'avoir toute l'armée des Prince, & de l'Espagne sur les bras: elles se resolurent donques a prendre toutes les precautions possibles pour se pouvoir conserver à leur Prince, contre l'invasion des usurpateurs, & pour cela créèrent des Officiers de guerre, dans une assemblée generale, qu'elles firent pour ce sujet, & où se trouvèrent le Comte *Christophe de Lucerne*, Conseigneur de celle Vallée-là, & quelques autres Papistes (mais peu) de-meurés fideles.

Parce donc, que les Ministres avoient le plus contribué à faire prendre des resolutions si saintes & si justes, comme ceux à qui les peuples defèrent beaucoup, & qu'entre tous les Ministres, le Sieur Léger estoit le plus consideré, & avoit eu occasion, comme Ministre de frontiere de signaler pardessus tous les autres, le zele qu'il avoit pour le service de son Prince; il fut, à l'instigation des Moines, *condamné au gibbet*, pour avoir créé des officiers de guerre pour le service de son Prince, & le plus grand service, qui luy pût estre rendu en ce tems-là, & en ce País-là. Car c'est par ce moyen, que les Vallées n'ayans pû estre emportées par les usurpateurs, tinrent les passages des Alpes libres pour l'armée de France, qui sous la conduite du Comte *de Harcourt*, & du Maréchal *de Turenne*, se jetterent dans le Piémont, en chasserent, & les Princes, & les Espagnols: & remirent M. R. & S. A. R. aujourd'huy

par la grace de Dieu regnante dans la paisible possession de ses Estats. Quant a ce que Guichenon exprime du crime de *factieux*, appellant le dit Ant. Léger, *le plus factieux de tous les ministres*; je n'en puis donner autre raison, si ce n'est que peu avant sa condamnation, estant allé visiter un malade dans la ville de Lucerne, où estoit partie de son Eglise; les moines avoient entrepris de le faire assassiner dans la maison du patient même, & firent pour cela tout leur possible d'y entrer par force, crians *noi lo vogliano vivo ò morto*; nous le voulons vif, ou mort, d'où vint que l'allarme se donna bien chaude par toute la Vallée, si bien que dans moins de trois heures, tout le monde accourut au secours. Luy toujours barricadé dans la maison, ne sachant du tout rien de ce qui se passoit au dehors; comme les Papistes de Lucerne virent toute la Vallée en armes, ils prièrent les Moines de se retirer, & le Sieur Léger de se monstrier au peuple pour l'appaiser: il rencontra la grande foule à l'approche du Pont de Lucerne, & pour l'arrêter, se mit à faire la priere au bord du Pont, tout le peuple estant au bord de la Riviere, & par ce moyen, appaisa le peuple, & sauva ceux qui l'avoient voulu assassiner. De ce que je dis, il y en a autant de Témoins Papistes & Euangeliques, qu'il y a d'hommes de l'une & de l'autre Religion en la Vallée de Lucerne âges de 28 ou 30 ans.

Aussi est-il mort à Geneve Pasteur Italien & François, & Professeur en Theologie, & és Langues Orientales, dans l'odeur d'une si sainte vie, que la modestie m'empêche d'insérer icy les eloges extraordinaires qui luy furent données en l'Epigramme, publié par autorité publique à son decés composé par Mr. Sartoris Pasteur excellent & pour lors Recteur Magnifique: & l'Anagramme François que Mr. De Labadie fit sur son nom: où il trouva *Ange net & pur*; & les beaux Vers faits à sa louange; je diray seulement que l'un des plus vieux Pasteurs de Geneve, m'a dit en bonne compagnie:

*Si jamais dans nôtre Religion nous Canonizons quelqu'un pour sa sainteté, ce seroit Mr. Léger Votre Oncle. Voilà l'homme chargé de tout de crimes.»*

P. GILLES: Histoire ecclésiastique des églises réformée de Piedmont 1644, p. 556:

Au commencement de l'an 1637 les églises des Valées eurent la consolation de l'arrivée du Sieur Antoine Léger, ministre, de son voyage et séjour à Constantinople, auquel il aroit employé plus de huit années.

### L'HISTOIRE DES HUGUETS.

P. GILLES: Histoire ecclésiastique des églises réformée de Piedmont 1644, p. 316:

Puis vont saccager la maison du pasteur, qui estoit le Sieur Felix Ughet, homme docte & de grand esprit et firent porter tous ce qui se pouvoit emportes ès deux forteresses susdites.

Le pasteur se retira par les montagnes de Valcluson, de quoi despités leur adversaires emprisonnerent de là à quelques temp Maistre François Ughet, son pere fort vieux et son frère Maistre Bernardin tous deux notaires, et qui ne s'en doutoyent point, on les conduisit à Thurin et furent mis ès prison de l'inquisition, où le Père tousiours constant mourut finalement, et le fils M<sup>e</sup> Bernardin Ughet apres une prison d'environ trois ans, devenu maladif et languissant, promis d'aller à la messe et fut delivré et retourna en son bien du Val Perouse, où ayant ouï quelques messes il s'en retira n'y voulant retourner, et n'osant se remettre en l'église reformée, ce qu'il fit toute-fois quelque temps apres et y a perseveré jusqu'à la mort.

2. A Son Altesse Serenissime Monseigneur  
le Landgrave de Hesse Cassel.

David Clément pasteur de l'Eglise Française de Hoffgeismar et la Keltze, represente avec un tres profond respect, a V. A. S. etant dans l'age de quatre vingts ans, et affoibli par les continuelles fatigues qu'il a endurées en travaillant a l'edification des deux ou trois colonnies durant trente et huit ans il est quelques fois contraint, d'interrompre le cours de se predications, de sorte qu'il auroit besoin d'un adjoint pour lui aider dans l'œuvre du Ministere, que David C. son fils ayant longtems etudie dans les Accademies de Rinteln et de Breme, a acquis avec l'aide de Dieu des talens propres pour cette charge; c'est de quoi il a donné plusieurs preuves, par un grands nombre de predication, qu'il a faite dans cete Eglise depuis vint mois.

Le dit Pasteur Clément suplie donc en toute humilité V. A. S. d'avoir la bonté de donner ses ordres, afin que Clément son fils soit instalé dans cette charge, qu'il ait la Survivance de son père dans la place qu'il occupe, que pour cet effect il soit examiné et que votre Serenité, ayant egar au plus de bien qu'il a. Elle aie la charité de lui accorder la grace qu'il lui a plut d'accorder à plusieurs autres, qu'il soit examiné a Cassel et tous deux ne cesseront de faire de voeux tres sincères et tres ardents au ciel afin qu'il lui plaise de conserver chèrement la sacrée Personne de V. A. S., la combler de ses plus précieuses benedictions et favoriser Son August Maison, d'une prosperité glorieuse et constante.

D. CLÉMENT PASTEUR  
Supliant.

Abschrift. *Staatsarchiv Marburg.*



L'Empreinte du cachet de famille  
du pasteur David Clément.

## Abschrift.

A son Altesse Serenissime Monseigneur le Landgrave de Hesse Cassel etc.

Les *Anciens* de l'Eglise de Hoffgeismar & la Kelze, au nom de la ditte Eglise representant avec un tres profond respect a V. A. S. que David Clément leur Pasteur etant accable de viellesse et sujet a diverses incommoditez causées par les continuelles fatigues qu'il a endurée en exerçant son ministere en deux ou trois Colonies durant 30 et sept. ans qu'il a l'honneur d'être des sujets de Vôtre Serenité a qui le contraint d'interrompre parfois le cours de ses predications. C'est pourquoy ils ont leurs recours a V. A. S. pour la suplier en toute humilite de vouloir agreer & ordonner que David Clément son fils qui à étudié plusieurs années dans les Accademies de Rinteln et de Bremen l'etoit adjoint pour l'aider dans l'Exercice de son Ministere & qu'il en obtienne la survivance ce qui oblige les suplians a demander cette grace a V. A. S. C'est que leur assemblée ayant été fort édifiée par les frequentes predications qu'il luy a donnée de puis six mois elle est persuadée que son Ministere contribuera beau-coup salut dé ses Auditeurs. Ils esperent donc de la charité de V. A. S. qu'il lui plaira de leur accorder cette faveur et dans cette esperance ils feront des vœux tres ardents au ciel pour la conservation de sa sacrée Personne & pour la prosperité de son Auguste Maison.

Roux ancien

GUILLAUME HUGUES ancien

DAVIN LECTEUR ancien

L. BENOIT ancien

MONNARD ancien

Supliants.

## Abschrift.

A Son Altesse Serenissime Monseigneur le Landgrave de Hessen Cassel &c.

*L'Eglise* de Hoffgeismar et la Kéltze representent avec un tres profond respecte V. A. S. que David Clément son Pasteur étant accables de vielliesse et daillieurs sujet a divers incomodites, et quelques fois contraint a interrompre les fonctions de son Ministere c'est pourquoi elle a son recours a V. A. S. pour le supplier en toute humilite d'avoir la bonte de lui donner pour ajoints David Clemens son fils, pour l'aider a l'exercice de sa charge.

Cette Eglise ayant ete fort edifie, par les frequentes predication qu'il lui a donné pendent vingt mois, elle est persuadé que son ministere contribuera beaucoup au salut de ses Auditeurs. C'est aussi pour cette raison quelle supplie tres humblemens votre Serenite de lui faire la grace de lui donner la Survivance en la place que Son Pere occupe, et ayant ecar a la pauvreté de la dite Eglise elle ait la charite de contribuer a la subsistance du dit adjoint, et cette Eglise fera sans cesse des vœux tres ardens pour la conservation de la Sacre persone de V. A. S. et pour la prosperite de son Auguste Maison.

I. ROUX Ancien  
 GUILLAUME HUGUES  
 DAVIN Ancien  
 LOUIS BENOIT Ancien  
 PIERE MONCARD  
 Suppliant au nom de la  
 Eglise.

Abschrift.

A Son Altesse Serenissime Monseigneur le Landgrave de Hesse & &.

Monseigneur.

Suivant l'ordre qui ma ete remis avec la requete des Anciens de l'Eglise Françoise de Hoffgeismar et de la Kelze par laquelle il demendent tres humblement a V. A. S. le Ministere du jeune David Clément proposant, pour être adjoint au Pasteur David Clément son Pere dans son grand âge, apres ses longs services dans l'Eglise de Dieu. Comme aussi la Survivance dans la charge de Pasteur qui rempli si dignement son Pere et qu'il remplira de meme s'il plait a Dieu en suivant ses traces selon tout ce qui ma paru de sa doctrine de Sermons de sa conduite reguliere et de ses bon demoignages qu'on lui rend, je prens la liberte suivant l'inspection dont V. A. S. ma honore de lui declarer que tout ce qui a été expose dans la requete des dits Anciens et atteste par le Presbytere françois de Cassel est entièrement conforme a la verité ce que j'ai reconu dans la visite Pastorale de la ditte l'eglise de Hoffgeismar et de la Keltze en ayant charge mes memoires que j'ai eu l'honneur de vous comuniquer à V. A. S. en consequence de quoi je lui demande tres humblement de vouloir accorder la demande de la dite Eglise ordonner que le jeune David Clément proposant soit incessamment examine et reçu au Sr Ministere par les venerables Pasteurs Conselliers du supreme consistoire de Cassel s'il en est juge capable et de vouloir confirmer sa vocation dans la charge de Pasteur adjoint a son Pere avec la Survivance dans cette charge et comme il ne pouroit subsister sans trop incomoder sa famille et quil y a apparence que le ministre David Clément Pere charge de viellesse et de maladies ne vivra pas longtemps, Qu'il plaise a votre A. S. suivant la charite pour les Eglises et pour les pasteurs de lui accorder une petite pension de cinquante ecus

par an et quelques wirtel de grains jusqua la mort de son Pere apres laquelle cette pension finira en entrant dans la jouissance de celle de son Precedesseur cest la grace que demande avec un tres profond respect a V. A. S. pour cette Eglise et pour son Pasteur en continuant ses voeux avec d'autant plus de zele pour la glorieuse prosperite longue vie et bonne sante de V. A. S. et de toute Sa Royale et Serenissime maison celui qui est avec une parfaite Soumission et entière devotion.

Monseigneur  
De Votre Altesse Serenissime  
Le tres humble et tres  
obeissant et tres fidele  
Serviteur et Sujet  
F. MARTEL chapelain Inspecteur

3. Abschrift.

A son Altesse Serenissime  
Monseigneur Le Landgrave de Hesse etc.  
Monseigneur.

Bien ayant en sa gloire le Ministre Clément Pasteur de l'eglise de Hoffgeismar et de la Kelze sans avoir la consolation de voir son fils receu au saint ministere et en Etat sous le bon plaisir de votre Altesse serenissime de lui succeder dans sa chaire, a laquelle il est necessaire de pourvoir bientot je supplie tres humblement vôtre altesse serenissime d'ordonner que le dit Clément soit examiné a Cassel et s'il en est trouve capable comme on n'en doute pas ayant deja servi plus de deux ans la ditte Eglise avec son défunt Pere il y soit affecté apres la confirmation gracieuse de V. A. S. d'autan plus que cette Eglise a temoigne ci devant desire son ministère avec beau coup de zèle. J'attendrai en cela en toute humilité les ordres de V. A. S.

a Cassel le 1<sup>er</sup> Fevrier 1725.

F. MARTEL chapelain  
Inspecteur des Eglises  
françaises de Hesse.

## Abschrift.

A Son Altesse Serenissime

Monseigneur Le Landgrave de Hessen Cassel &amp;c.

Les Anciens de l'Eglise Françoise de Hoffgeismar et la Keltze, au nom de la dite Eglise représentent avec un profond respect à V. A. S. que David Clément son Pasteur, etant decedé apres quarante ans de service dans cette Eglise, l'a laissée sans Pasteur, c'est pourquoi elle a son recours à V. A. S. pour la supplier d'avoir la bonté de donner ses ordres que David Clément le fils qui à étudié plusieurs années dans les Academies de Rinteln et de Bremen, succede à defunt son Pere & soit installé en cette charge, surtout puis qu'il à beaucoup travaillé à l'édification de cete Eglise, par les frequentes prédications qu'il lui à donnees depuis deux ans et quatre mois, elle est persuadée que son Ministere contribuera beaucoup au salut de ses Auditeurs. Ils esperent donc de la charité de V. A. S. qu'il lui plaira d'exaucer leurs Supplications et de leur accorder cette faveur. Dans cette esperance David Clément demande treshumblement à V. A. S. de lui accorder cette grace qu'il soit examiné à Cassel, parce qu'ayant dépensé ses biens dans ses etudes, il lui seroit tres difficile de pouvoir fournir à la depence qu'il lui faudroit faire s'il etoit obligé d'aller à Marbourg pour y subir l'Examen, En attendant cette précieuse faveur de votre serenite ils feront tous ensemble des voeux tres ardents au ciel, afin qu'il lui plaise de conserver chèrement la personne sacrée de V. A. S. la combler de ses plus précieuses benedictions, et favoriser son Auguste Maison d'une prosperité glorieuse et constante.

Les Anciens de l'Eglise de Hoffgeismar & la Keltze  
Supplians pour la dite Eglise

GUILLAUME HUGUES ancien L. BENOIT ancien

JAQUES MARTIN ancien PIERRE BONET ancien

JEAN DURAN ancien

DAVIN ancien.

Soubs le bon plaisir et la gracieuse Authorité de S. A. S. Monseigneur le Landgrave de Hesse-Cassel j'ai appellé le Sr David Clément au Service de l'Eglise Françoisise de Hoffgeismar et de la Kelze, quand il aura eté examiné et receu au Sr Ministère, s'il en est jugé capable, après la confirmation de Son Altesse Serenissime.

*Le 13<sup>e</sup> de fevrier 1725.*

F. MARTEL Chapelain, Inspecteur  
des Eglises Françoisises de Hesse.

Woferne der zur vacanten Pfarre bey der Frantzösch. gemeinde zu Hoffgeismar und Kelze von denen Kirchenältesten unthst. vorgeschlagene Candidatus David Clément in examinibus. behörend bestehen wirdt, solchenfalls resolviren Wir hiermit gndst. dass derselbe zu sothaner Pfarre bestellet werden solle, wonach also Unser hiesiges Consistorium sich unthsst. zu achten hatt.

*Cassell, den 23<sup>ten</sup> febr. 1725.*

gez. CARL.

### Abschrift.

Nachdem Ser<sup>m</sup> nostri Hf. Dhlt. dem candidato Ministern David Clemens die gndste Vertröstung gethan, dass, wann Er in denen Examinibus wohl bestehen würde, derselbe zum frantzös. Prediger nacher Hoff Geismar und Keltze bestellet werden sollte, Also wirdt ermelter Candidatus Clemens hiermit zu dem ende abgefertiget, damit er sich fstl<sup>r</sup> Verordnung zufolge, dem Examini præparatorio bey der Theologl. Facultät zu Marburg da Behör unterziehe, und wann er von dannen wegen seiner geschicklichkeit und guten gaben ein Testimonium zurückbringen und fürstl<sup>m</sup> Consistorio vorlegen lassen wirdt, alssdann soll ihm zu ablegung der prob-predigt und des Examinis decretorii ebenfalls gewisse Zeit determiniret,

und sonst befindenden dingen nach, was sich gebühret, ferner verfüget werden.

Urkundl. des hierunter getruckten Sigl. Fürstl. Consist. Secret Insiegels.

*Cassel d. 7<sup>ten</sup> Martii 1725.*

gez. GROSSMANN.

### Rescript

betrif.

den Candidatum Ministerii David Clemens so zum Frantzös. Prediger nacher Hoff Geismar und Keltze bestellet werden soll.

*pr. Cassell d. 7. Martii 1725.*

### Abschrift.

### Testimonium

von

dem frantzösischen Candidato Clement so zum frantzösischen Prediger nacher Hoff Geismar bestellet worden.

*d. 4. Maii 1725.*

L. B. S.

Quando S. Ministerii Candidatus David Clemens coetus Gallicani Hofgeismariensis Pastorem in B. Parentis locum se destinatum, eamque ob causam jussum, ut coram Ordine nostro Examen, quod præparatorium vocant, subiret, ex supremi Consistorii Hasso-Cassellani literis ostendisset, Textum ad modum sacrae orationis tractandum ipsi injunximus 1. Pet. 1. 21. Hunc proluxa commentatione expositum postquam nobis reddidisset, ex suggestu idiomate gallico dicentem audivimus, atque dona docendi externa, quae prodidit, ad aedificationem Ecclesiae idonea esse judicavimus. Dispositionem concionis orthodoxam quidem et satis copiosam deprehendimus, ordinem tamen magis naturalem atque selectum rerum dicendarum desideravimus, quum multa rescindi, alia vero ad scopum et rem

accommodatiora dici potuisse viderentur. In Examine theologico promptitudinem sensus animi circa doctrinae salutaris capita proferendi observavimus, talique Veritatis cognitione imbutum, ut de ea et pro ea disserere, aliosque cum fructu instruere et ἀντιλεγόντων errores declinare possit. In linguis etiam sacris eos nobis probavit profectus, qui accedente ulteriori studio et exercitio circa fontes usui esse queant. Itaque, quod si Veritatem doctrinae exemplo vitae, uti Testimonia præceptorum ipsiusque, cui præficiendus, Ecclesiae fidem faciunt, expresserit, bene speramus hunc nostrum in domo Dei versaturum esse cum fructu et emolumento, modo, quod serio vovemus, χάρισμα τοῦ Θεοῦ ἀναζωπυρεῖν atque dona, quibus ornatus, ulterius perficere sincero studio allaboraverit. Adsit dono ipsi Deus O. M. Spiritu suo, atque laboribus benedicat.

*Dab. Marburgi d. 25. apr. 1725.*  
(L. S.)

Ordinis theologici  
nomine  
gez. JOHANNES CHRISTIANUS KIRCHMEJERUS  
h. t. Dec.

### Abschrift.

Unsern pp.

Wir haben Euch hiermit ahnverhalten wollen, wie dass Serenissimi Unsero gnädigsten Fürsten und Herren Hochfürstl. Durchl<sup>t</sup> p. dem Candidato Ministerii David Clemens, die durch absterben seines Vattern vacant wordene frantzösische Predigerstelle zu Hoffgeismar, dafern er in denen Examinibus wohl bestehen würde, zu conferiren in Gnaden resolviret;

Nachdem nun derselbe in beiden Examinibus gut bestanden, wir auch darauf Ihn Candidatum Clemens heut dato zum ordentlichen Prediger bey der frantzösischen Gemeinde zu Hoffgeismar, würcklichen confirmiret und bestellet: Also habt Ihr nunmehr denselben zum Predig-Ambt weniger nicht der behör zu ordiniren sondern auch Ihn Ehren Clemens alls ordentlichen Prediger denen frantzösischen Gemeinden zu Hoffgeis-

mar und Keltze, gewöhnlicher massen zu introduciren, anbey ihn zu treufleissiger Verrichtung dieser Ihm anvertraueten Bedienung gebührend anzuweisen, zugleich aber auch dahin zu sehen, damit Ihm dagegen der Verordnete Gehalt und Salarium richtig verhandtreichet werde.

*Cassell den 4<sup>ten</sup> Maii 1725.*

gez. ARNOLD.

Ahn

den frantzösischen Inspectorem und Hof-Predigen Ehren Martel alhier

betr.

die ordination und introduction des frantzösischen Pfarrer Clemens zu Hoffgeismar.

*d. 4<sup>ten</sup> Maii 1725.*

4.

Abschrift.

Original befindet sich im Königlich Preussischen Staatsarchive zu Marburg.

Nachdem wir supplicanten zum Cantore bey der Frantzösischen Gemeinde auf der Ober Neustadt hiermit gngt confirmet haben er auch den gewöhl. gehalt d. 30 rl. ahn geldt und 3 Vrtl. Korn vom 3<sup>ten</sup> Quartale vorigen jahrs und ferner jährl. gngt eingewilliget haben; Also befehlen Wir Unserm Commissario Robert, supplicanten vorstehenden Gehalt aus dem dazu destindirten Fond der 400 rl. gegen Quittung zu verhandreichen und in Ausgabe zu berechnen.

*Cassell, den 18<sup>ten</sup> febr. 1732.*

auf SAMUELL CLEMENT Spp.

## 5. NOTES RELATIVES AU GANTIER D. L. CLÉMENT.

SUR LA FABRICATION DES GANTS FRANÇAIS EN JUTLAND.

Ved Aar 1806 anlagde Brødrene Galster en Strømpefabrik i Aalborg og samtidig drev de et ret betydeligt Garveri og Handel.

Indehaveren Johan Georg Galster, der 1815 blev udnævnt til Agent, gik dog efter nogle Aars Forløb fallit, men svang sig atter i Vejret som Kjøbmand i Nørre Sundby.

Aalborg Handelstands Historie. 1913.

Randers Handskemager Lav oprettedes 1684 og talte Aaret efter 16 Mestre. De berømte Randers Handsker lavedes af Lammeskind, der blev garvet i Pilebark og bleve forgæves søgte eftergjorte i Udlandet<sup>1</sup>.

1811 begyndte Fabrikationen af franske Handsker af Lamme- eller Faareskind, som doleres, det vil sige med et Skrabejern saaledes fortyndes, at de erholde den Blødhed, som udgjør deres Særkjende.

Agent Galster i Aalborg og Kjøbmand Kellermann<sup>2</sup> i Randers indførte denne Fabrikation. Kellermann forlod Landet og en af de fra Grenoble indkaldte Arbejdere Mattat overtog Fabrikationen (i Randers). 1819 havde han 5 Svende. En af dem<sup>3</sup> rejste til Aalborg, en anden af Mattats Arbejdere Verdier tog til Kjøbenhavn.

J. Rawert: Kongeriget Danmarks industrielle Forhold. 1850.

<sup>1</sup> Om Randers Handsker, Efterretninger fra Selskabet for indenlandsk Kunstflid, I, 1810, p. 281.

<sup>2</sup> Kellermann havde 1811 4 Mestre og 10 Svende o. s. v., Efterretninger fra Selskabet for indenlandsk Kunstflid, II, 1815, p. 536.

<sup>3</sup> D. L. Clément.

Ich bezeuge hiemit das Monsieur DANIEL CLÉMENT aus Cassel  $\frac{1}{2}$  Jahr bei mir in Arbeit gestanden und ich ihm daher einen jeden aufs beste recomendire.

Braunschweig d 9 Merz 1807.

JEAN HENRI DUBOIS  
Handshu Fabrikant.

En 1810 M. Lunetz à Prague et en 1811 le fabricant de gants M. Desbalmes à Vienne attestent, qu'ils ont été très contents de lui, et qu'il s'est comporté en honnête homme.

Haute Police du Royaume de Westphalie

Passeport à l'extérieur.

Au nom de Jérôme Napoléon  
par la grace de Dieu et les constitutions  
Roi de Westphalie, prince français &c.

Le N<sup>o</sup> Louis Clément — Nahmens Ludwig  
Clément né à Cassel  
profession de garçon caviste — Kellner  
allant à Francfort  $\frac{1}{m}$   
à satisfait à la Conscription Militaire.

Fait à Cassel le 2 du mois de Marz an 1813.

Le Préfet de Police.

Signature du Porteur

D. L. Clément.

Signalement  
Agé de 26 ans  
Taille de 5 pieds  
4 pouces  
cheveux bruns  
front haut  
sourcilz bruns  
yeux bruns  
nez }  
bouche } moyen  
menton ord<sup>r</sup>  
visage oval  
teint blasé

[Gesichtsfarbe blasser]

Parle allemand.

En 1814 il travaille chez M. Rivière en Hanau, et en 1815 chez M. Boyer à Brunswick, d'où il, au mois de septbr., se rend à Randers.

Un vieux calepin porte sur l'intérieur du carton :

»Aar 1790 d. 20 April

Om Eftermidagen Klogen 5 reiste min Søster og hendes Mand og Barn herfra til Kiøbenhavn.

Gud give Dem og Os alle et bestandig Velgaaende.

*Svendborg den 20 April 1790.*

PEDER RASMUSSEN.«

Le potier Rasmus Hansen \* 1723, † 1783, et sa femme Christense Rasmusdatter avait beaucoup d'enfants. Leur fils Peder, né en 1757, a écrit ses compliments d'Adieu ci-dessus à sa soeur Ellen Rasmusdatter, baptisée le 15 juillet en 1760, mariée le 26 novbr. de l'an 1788 avec le mousquetaire Henrick Busse<sup>1</sup>.

Parmi leurs enfants était la fille Marie Elisabeth Busse née le 11 avril 1791, mariée en Aalborg, Frue Kirke le 20<sup>e</sup> novbr. de l'an 1816 avec le gantier Daniel Louis Clément. Elle mourut le 27 avril 1850 à Copenhague.

Herrn D. L. CLÉMENT.

Adresse Hr. Agent J. G. GLASTRE i Aalborg.

*Randers le 8 mai 1817.*

Mon cher Amis; j'ai reçu votre lettre, et je vois qu'il vous est impossible de me vendre un marbre.

.....

faites mes complimens à votre épouse et croyés moi votre dévoué Amis.

C. MATTAT.

<sup>1</sup> Communication du pharmacien J. F. Fugl, un descendant de Rasmus Hansen.

Du vieux calepin sus-dit, où sont notés les dates de naissances de ses enfants, nous citons :

Sonabend den 15<sup>te</sup> Junii 1827 Klocke 2 Mittag Reiste ich mit Schiffer Genefke von Aalborg nach Copenhagen.

*Hals den 15<sup>te</sup> Junii 1827.*

D. L. CLÉMENT.

Freytag den 14 October 1827 kam meine Frau mit 4 Kinder zu mir nach Kopenhagen.

D. L. CLÉMENT.

Lettre (sur de papier rouge) :

Mon chez Fils<sup>1</sup>

Je m'edone que du est ci mécontant a Aalborg c'est çependant da patrie et quante à ma santé c'es comme a l'ordinaire danto most danto meuilleur. Je souaitrés de recevoir un billiet de mot adressé à moi meme. Salud P. Floridon, Staudt et Lindgren, le sellier, et le barbier Ruben et doutes les familles qui me conaite

don Père

D. L. CLÉMENT.

N: B: Nous sommes de plus ambaras pour d'ouvrage.

Monsieur le Pasteur<sup>2</sup> souaitre d'avoir quelque mots de toi meme  
le Papier volé.

## 6. LETTRE DE M. CHR. NIELSEN A F. L. CLÉMENT.

Adresse: S. T. Herr Overgraver D. L. CLÉMENT

Aabenraa Nr. 234 2<sup>de</sup> Sahl

[? : 1841 ou 1842].

i Kiøbenhavn.

Monsieur je suis très occupé, non je ne suis pas occupé, mais il est maintenant 2 heures et le temps est kostbar. Tu me demandes si les femmes sont aimables — certainement, je fais des jambes de coq af alle kræfter. Je peux te saluer de la

<sup>1</sup> Son fils Daniel, qui était à Aalborg en 1842.

<sup>2</sup> Le pasteur Raffard, qui s'intéressait beaucoup pour les fils du marguillier Clément.

part de ta femme chérie, qui est maintenant ici, elle a été avec moi et Daniel paa Bal et elle aussi paa Danseøvelse; moi je ne va pas paa Danseøvelse seulement engang imellem. A! comme je vis à mon aise ici, comme un prince, comment est-ce-que tu vis? aussi comme un prince j'espère. C'est une Diable la rue dans la quelle nous demeurons, il passe continuellement une quantité de jolies filles devant nos fenêtres de sorte qu'on ne peut pas faire autre chose que de bruge sine Øjne, je crois vraiment que moi je suis cause de cela, car de tout ce que j'entends, la passage n'a autrement pas été si voldsom mais je suis aussi et pænt ungt Menneske. Il faut maintenant que je cesse et je te prie, te saluer ton père<sup>1</sup> et lui dire que ce n'est pas possible de recevoir de Jutlandais<sup>2</sup> secs ici. Salue aussi ta mère et ton frère et pense quelquefois à moi comme je pense à toi, c'est chaque fois qu'il passe un peintre devant mes fenêtres

tout à toi

CHRISTIAN NIELSEN<sup>3</sup>.

Là dessous l'esquisse d'un garçon-peintre portant sa boîte à couleurs sur sa tête à la couronne, signé «à Copenhague» et d'un autre portant deux boîtes à la palanche sur ses épaules, signé «à Aalborg».

## 7. FEUILLET D'ALBUM DE PIERRE CLÉMENT.

Kjære Broder for en Forms Skyld maa jeg da ogsaa skrive et par Linier i din Stambog, som du vel ofte i ensomme Timer vil gennemblade for i Tanker at sætte dig ind blandt dine tilbageblevne Venner.

Hvad mig angaar, da haaber jeg at en slig Erindring er unødvendig, da vel mange kjærere knytte os sammen. Und-

<sup>1</sup> D. L. Clément † 1843.

<sup>2</sup> Plies sèches.

<sup>3</sup> H. Chr. Nielsen, relieur \* 1819, † 1863. Ses amis lui ont élevé une pierre tombale.

skyld derfor at disse Linjer ere Prosa; men da du vel har plukket en smuk Buquet af poetiske Blomster, kan en saadan prosaisk Bonderose gjøre god Effekt deriblandt.

At jeg ønsker dig al muelig Held og Lykke, følger af sig selv. Vis dig som Mand i Med og Modgang, da vil sikkert alt gaa vel. Jeg tilføjer her nogle Linjer, som vor afdøde Fader en gang i lignende Tilfælde skrev til mig:

Den Beutel, den Mund und das Herz mache zu;  
Den wo du dieses last stehen offen  
da hast du nichts anders als Unglück zu hoffen

Glück mit dir.

Din Broder

*Kjøbenhavn d. 7 Septbr. 1847.*

DANIEL.

## 8. LETTRE DE MR. CONRAD CLÉMENT

AU GARÇON D'ORFÈVRE PIERRE LOUIS CLÉMENT.

*Cassel 1848.*

A Mr.

Monsieur PIERRE CLÉMENT, chez lui.

Après avoir fait bien courtement votre connaissance personnelle, mon cher cousin, c'est avec une grande sollicitude que je pense toujours au plaisir de vous revoir. Bien que les troubles nouvellement passés dans notre ville m'ont pu empêcher de venir vous revoir chez vous, et de vous prier instamment de bien vouloir vous présenter dans ma famille, dont les membres brûlent de faire la connaissance de notre cher cousin de Copenhague!

Je vous prie donc cordialement mon cher cousin de venir prendre la soupe avec nous, demain, Dimanche à une heures et puisque le têmes presse, de me dispenser d'une visite que je dusse vous faire préalablement.

En attendant, agréez, mon cher cousin, les expressions de mon sincère attachement.

CLÉMENT.

## 9. LETTRES DE MR. GUSTAVE SPINDLER

A PIERRE LOUIS CLÉMENT.

*Kassel 27 Juli 1863.*

Ihr lieber Brief vom 22<sup>ten</sup> Juni d. J. har mir grosse Freude bereitet, da er mir ein Beweis war, dass ich noch in Ihrer freundlichen Erinnerung lebe. Sehr ofte denke ich an die angenehmen Tage zurück, welche ich im verflossenen Jahr in dem schönen Kopenhagen verlebte, wo Sie und Ihre lieben Brüder mir so freundschaftlig zur Seite standen.

Ihre Zusicherung dass Sie in den nächsten Jahren einmal Kassel wieder besuchen würden, behalten Sie in festem Gedächtniss, damit dieser Plan zu unser Aller Freude auch wirklich zur

Ausführung gelange. Ich gab mich bisher der Hoffnung hin, dass Ihr reisefertiger Bruder Daniel für dieses Jahr Cassel zu seinem Reiseziel wählen würde; da Sie in Ihrem Briefe jedoch nicht hiervon erwähnen, so werden wie unseren Wunsch wohl auf das nächste Jahr übertragen müssen. Ich selbst werde gegen Ende August d. J. nach Rom u. Neapel reisen, um das Land meiner Sehnsucht Italien, mit seinen vielen Kunstschätzen kennen zu lernen.

Meine Schwiegermütter, sowie meine Schwägerinnen sind sämmtlich wohl. Meine älteste Schwägerin Charlotte, welche in diesem Frühjahr Willens war, von Amerika nach Europa, hat sich noch kurz zuvor mit einem nordamerikanischen Schiffskapitän (Crawford) verlobt und wird sich in aller Kürze verheirathen. Wahrscheinlich wird sie erst im nächsten Jahr mit



Gustav Spindler.

ihrem Manne zu Besuch hierher kommen. Meine Schwägerin Louise, welche sich 1½ Jahr in England aufhielt, ist zu Weihnachten 1862 hierher zurückgekehrt. Auf ihre Rückreise verweilte sie mehrere Tage bei den Verwandten in Antwerpen und hat Alle in guter Gesundheit angetroffen.

Schwägerin Anna befindet sich seit diesem Frühjahr in der Bretagne, als Lehrerin an einem Töchter-Erziehungsinstitut. Ich theilte Ihnen bei meinem Besuche mit, dass sie sich mit einem Kapellmeister (Weitt) verlobt habe. Meine jüngste Schwägerin Caroline befindet sich in Cassel.

Den verwandtschaftlichen Verbindungen Ihres Königshauses bin ich mit Interesse gefolgt. Man lobt allgemein die persönlichen Eigenschaften der Prinzessin von Wales. Dass die griechische Königskrone dem jungen Prinzen Glück bringe, möchte ich wünschen, vermag es aber bei den ungeordneten Zuständen Griechenlands und den unruhigen Wesen der dortigen Faktionen kaum zu glauben.

Unsere speziellen kurhessischen Verfassungsverhältnisse sind jetzt ziemlich geordnet, dagegen ist in Preussen und überhaupt in ganz Deutschland die Unzufriedenheit und Gährung sehr gross, so dass man über kurz oder lang auf eine gewaltige Explosion des Volkes gefasst sein muss.

Ihre liebe Gemahlin, sowie die lieben Vetter Daniel und Ferdinand nebst deren Gattinnen bitte ich aufs freundschaftlichste zu grüssen. Auch meine Schwiegermutter und meine Schwägerinnen Louise und Caroline haben mir herzliche Empfehlungen an Sie Alle aufgetragen.

Finden Sie einmal wieder eine Stunde Musse, um mir von Ihnen und dem Befinden der übrigen Verwandten Nachricht zu geben, so werden Sie mich hierdurch zu erneuerten Danke verpflichten.

Unter herzlichen Grüssen

Ihr Vetter GUSTAV SPINDLER.

*Cassel am 26 August 1878.*

Mein lieber Vetter Pierre!

Schon seit vierzehn Tagen, bin ich im Besitz Ihres lieben Briefes vom 12<sup>te</sup> August, und komme leider erst heute zur Beantwortung desselben; um Ihnen aufs herzlichste zu danken für Ihre Mittheilungen, und den Stammbaum unserer Vorfahren, so wie für das Buch, welches Ihr sel: Bruder Daniel, über die französische Colonie in Copenhagen niedergeschrieben hat. Es hat mich beides sehr erfreut und gerührt lieber Vetter! dass Sie und der sel: Bruder so viel Liebe für die Vorfahren zeigen, das ist ein schöner Zug Ihres Herzens, den ich hoch schätze . . . . .

Meine Tochter Caroline Hodiesne und ihr lieber Mann sind sehr befriedigt von ihrem Aufenthalt in Brückenau zurück gekommen, haben aber sehr bedauert, dadurch Ihren und Adolphs Besuch verfehlt zu haben . . . . .

Meine Tochter Charlotte, Caroline so wie auch mein Schwiegersohn Gustav lassen Sie aufs herzlichste grüssen und mit dankerfüllten Herzen, verbleibe ich Ihre alte Tante

MARIE CLÉMENT.

P. S. Gern erfahre ich zu welchem Entschluss Adolph gekommen ist; ob er studiren oder Ihr Geschäft erlernen wird. Mein Enkel Hermann, logirt jetzt in den Ferien bei mir, und lässt sich unbekannter Weise Ihnen empfehlen.

*Cassel 16 Sept. 1878.*

Mein lieber Vetter Pierre.

Dein und Adolph's freundliche Zeilen von 3 Septbr. haben mir grosse Freude bereitet, weil ich daraus ersehe, dass Ihr Euren Kasselne Verwandten eine gute Erinnerung bewahrt habt. Du kannst Dir denken, dass Eure plötzliches Auftauchen in unsere Heimathstadt die freudigste Ueberraschung bei allen Angehörigen hervorruf, und wir haben nur zu bedauern,

dass wir unvorbereitet Euch nicht die Bequemlichkeit und Unterhaltung in dem Grade gewähren konnten, wie unser Herz gewünscht hätte. Aber schön war es doch, dass wir uns nach 16 Jahren einmal wieder zusammenfanden. Meine Reise in die Schweiz hat mir viel Genuss bereitet und meine Kräfte hoffentlich auf längere Zeit gestählt. Ich habe mit meine Nichte verschiedene Schneeberge bestiegen und bin dabei, mit Ausnahme von ein paar kleine Wunden gut weggekommen. Wegen der nässlichen Witterung und der grosse Ausstellung in Paris war der Fremdenverkehr in der Schweiz nicht sonderlig gross. Auserdem machen sich die Folgen des Geldkrisis noch immer sehr fühlbar; die hohen Preise in der Schweiz sind dagegen die früheren geblieben. Lieber Pierre, wenn du augenblicklich in Kassel wärest, würdest du dich wundern, welch' grosse Veränderung mit unsere Stadt vorgegangen ist. Alle Strassen sind mit Tannenbäumen garnirt und die Häuser mit Guirlanden und Kränzen geschmückt. Seit 8 Tagen verweilt hier nämlich der grosse Congress der deutschen Ärzte und Naturforscher und hat unsere ruhige Bevölkerung in ungewöhnliche Bewegung versetzt. Doch alles dies ist nur ein schwacher Vorläufer von dem Jubel, welcher unsere Stadt und Umgegend seit gestern Morgen beherrscht, wo Kaiser Wilhelm auf Schloss Wilhelmshöhe eingetroffen ist. In unsere Nähe finden nämlich grosse militärische Manöver Statt, an denen der Kaiser Theil nimmt. Seit dem letzten abscheulichen Attentat zeigt sich der alte ehrwürdige Herr zum ersten Mal wieder dem grösseren Publicum auf deutschen Boden, und die Stadt Kassel hat deshalb Alles aufgeboten, den Landesherrn zu ehren . . .

Die herzlichsten Grüsse an dich, sowie an deine liebe Gattin, meine verehrte Cousine, und an die liebe Tochter

von deinem Vetter

GUSTAV SPINDLER.

Lieber Neffe.

. . . . . Zum Schluss kann ich dir die Versicherung geben, dass ich an Dir meine grosse Freude gehabt habe und dass Du mir und allen übrigen Verwandten stets herzlich willkommen sein wirst. In Liebe

dein Onkel G. SPINDLER.

*Cassel 26. Decbr. 1879.*

Mein lieber Vetter Pierre.

— — — Bald nach Empfang jenes Briefes trat ich meine jährliche Erholungsreise an, welche ich diesmal nach den Central-Karpathen in Ungarn dirigierte. Es ist dies ein interessantes und noch wenig abgesehenes Hochgebirgsland, welches des Schönen viel bietet, freilich aber auch an confortablen Gasthöfen und an der gewohnten Reinlichkeit Mangel leidet. Ich habe meinem Aufenthalt dort fleissig zum Ersteigen hoher Gebirgsspitzen benutzt und viele angenehme Familien aus Ungarn kennen gelernt — — — — —

— — Auch mein Sohn Hermann hat in Laufe des Sommers einen Fortschritt gemacht, indem er mit gutem Erfolg an der Universität Göttingen als Dr. juris promovirt hat.

— — — — —  
 Noch eins wollte ich gelegentlich bemerken: Wenn Du die Freundlichkeit hast, mir mal wieder einige Zeilen zu widmen, so überlasse ich Dir es ganz, ob Du Dich der dänischen Sprache bedienen willst, denn zum Verstehen derselben reichen meine Kenntnisse noch aus. Obgleich Du noch ein tüchtiger Franzose bist, ist Dir das Dänische doch vielleicht bequemer.

Zum bevorstehenden Jahreswechsel sende ich Dir und allen Deinigen die herzlichsten Glückwünsche.

In liebevoller Gesinnung

dein Vetter GUSTAV SPINDLER.

Kassel 27. Februar 1881.

Lieber Vetter.  
— — — — —

So lebe ich nun schon seit zwei Monaten in vollkommener Freiheit und kann meinen wissenschaftlichen Studien ganz nach Neigung nachgehen. Ich gedenke ca. 6 Monate eines jeden Jahres im Auslande zuzubringen und werde Anfangs April d. J. zunächst in die französische Schweiz gehen, um mich mit den Sprachen und ethnographischen Verhältnissen der Völker gründlicher vertraut zu machen, als mir dies bisher möglich war. Wenn ich es erlebe, so kommt in ca. 6 Jahren auch Dänemark und das übrige Skandinavien an die Reihe, da mich die Ethnographie der germanischen Völker des Nordens in hohem Grade interessirt. Ich lebe also der frohen Hoffnung, mich demnächst auch auf einige Monate in dem schönen Kopenhagen einzubürgern.

Grüsse deine liebe Gattin und mein Dölpchen; empfiehl mich auch dem Kreise Deiner lieben Tochter.

Dein ergebener Vetter

GUSTAV SPINDLER.

*Berlin: 7. Sept. 1887.*

Vor fünf Tagen bin ich nach dreimonatlicher Abwesenheit nach Berlin zurückgekehrt und denke in lebhafter Erinnerung an die freundlichen Tage zurück, welche ich im Kreise der lieben Verwandten in dem schönen Kopenhagen verlebte. —

Nur eine Lücke habe ich zu bedauern, das war die Abwesenheit Deines Sohnes Adolf<sup>1</sup>.

Dein Vetter

GUSTAV SPINDLER.

(Je ne rends pas toutes les lettres de voyage et sur la famille allemande. La dernière est de 1889. M. G. Spindler mourut le 12. jan. 1891, âgé de 69 ans).

<sup>1</sup> Qui était parti pour l'Autriche pendant les vacances.

## LETTRE DE M. LOUIS CLÉMENT DE VILLE CLOSE

A M. PIERRE LOUIS CLÉMENT, COPENHAGUE.

*A Ville Close de Mentoulle  
le 18. Juillet 1887.*

Mon très cher cousin.

Avec grand satisfactions et plaisir d'avoir reçu votre lettre, de la quelle je connais fort bien que nous sommes du même sang. Mais il nous foudras bien du soucis pour trouver le bout du Platons. Cher Cousin je vous assure que j'ai fait tout mon possible a faire des recherches pour savoir le jour de la naissance de votre triayeul David Clément mais tout ce que j'ai put savoir et trouver qu'il y avait deux frères et une soeur, un s'apelait Antoine et l'autre Samuel Clément et j'ai put decouvrir que Antoine été le 4<sup>me</sup> de mes grands Pères et que ce soit de la branche de David, parce que nous l'avons trouvé dans les archives de la comune, comme propriétere de terre dans l'année 1646. Les extraits de Baptême ne paraissent qu'a l'epoque du 1686. Le père de mon père même s'appelait Jean Pierre. Pour le moment je ne peux pas vous donner d'autres informations mais je ferait tout mon possible pour en savoir de plus, cher cousin.

Où j'ai put avoir de vos nouvelles, cet un hasard. Je suis aller dans la Vallée de St. Martin pour chercher du travail, parceque j'avais entendu dire qu'il avait un tunnel de pierre blanche, pour gagner quelque choses pour pouvoir elever ma famigle et quand je suis entré au travail on m'a pris mon nom, alors quelque jour après je fut interrogé si je connaissais par hasard quelque Clement de ceç pays la, j'ai repondu que j'appartenait moi meme au Clement de Ville Close Commune de Mantoulle, sans savoir le pour quoi qu'on m'interogait, alors on m'a demandé si je connaissais ou bien si j'avais senti parlé de mes encêtres un qui s'apelait David

Clement, mais moi j'avait deja entendu dire de mon pere et grand pere et de tous les anciens du pay que Samuel été parti et qu'on n'a jamais plus put savoir de ces nouvelles. Si s'etait un peut plus commode ce serait mon plaisir de m'entretenir avec vous pour pouvoir nous parler de mieux et pour voir si nous puissons en savoir quelque choses de bon, mais que voulez vous. Nous sommes des petits laborateurs de terre qui nous font bien travailler pour manger un mourceaux de pain.

Donc je vous salu et vos parens de meme et je me dit votre

tres aimable cousin

CLÉMENT, LOUIS.

J'espere que vous me faites le plaisir de me faire savoir de vos nouvelles au plus tôt possible si c'est de votre plaisir.

## 11. FAMILIEN LYSER.

Cornet LARS LYSER<sup>1</sup> havde to Sønner:

- I) Mathias Larsen Lyster \* 1655, der i 1684 blev Præst i Fuglede, og i 1689 i Povelsker, hvor han ægtede Engel Christence Marcusdatter Winter<sup>2</sup> og han døde 1694.
- II) Thue Lauritzen el. Larsen Lyster, der i 1687 blev Præst i Aaker, blev 1688 gift med Nille Clementsdatter og døde 1705.

Deres Søn Laurits Lyster født 1691, var Student (i Rønne) 1710 og Degn paa Christiansø 1711—23, Præst i Aarby 1726—1736. Efter tre Aars Sygdom døde han 1739 og efterlod sin Enke Marie Stibolt<sup>3</sup> († 1742) med sex umyndige Børn.

Blandt disse vare:

- 1) Clemen Mathias Lyster \* 1736 der fra 1775—84 var Borgemester og Byfoged i Korsør. Han døde 1795 og hans Enke Gunder Marie Thueseng i 1807.
- 2) Hans Andreas Lyster \* 1730 † 1809, Lærer og Klokker ved Helliggeist Kirke i Kjøbenhavn. Han blev gift i 1783 med Gertrud Junged, Datter af Skoleholder J.

Deres Børn vare:

Laurence Marie \* 1786 † 1861 i Hjørlande, hvis Faddere af Slægten vare Justitsraad A. Kølpin<sup>4</sup> og Borgmester Clemen Lyster.

Alexandrine \* 1788 † 1860 i Slangerup. Fadder af Slægten var Justitsraad Alexander Kølpin.

Jesperine Christine \* 1793 † 1864 i Slangerup, hvis

Faddere af Slægten vare Md. Marie Thuesing, Fuldmægtig Junge, Urtekræmmer Junge og Guldsmed Winther (?). Hun blev gift med Gaardejer i Slangerup Hans Christian Lund \* 1786 † 1850, og deres Datter:

Christiane Dorthea Lund \* 1823 † 1903 var gift med Pierre Louis Clément \* 1825 † 1899. Guldsmedmester i Kjøbenhavn.

---

<sup>1</sup> Wiberg: Dansk Præstehistorie 1870.

<sup>2</sup> Museum: 1891, II. p. 105.

<sup>3</sup> Af tysk Familie, Broderen, Kommandørkapitain Kaspar Henrik Stibolt, 1693—1779, blev naturaliseret i 1777.

<sup>4</sup> Dansk biografisk Lexikon.

## 12. BIBLIOGRAPHIE DANOISE

SUR LES VAUDOIS.

- C. Dorschæus: *Historia Waldensium I—III*. Hafniæ 1720—22.
- Matth. Wind Schandorff: *Observationes aliquot historicae ecclesiasticae de veteribus Waldensibus*. Hafn. 1802.
- V. Styhr: *Reformationens Forberedelse og Begyndelse i Frankrig*. Kjøbenhavn 1870.
- Fr. Nielsen: *Valdesierne i Italien*. Kbhvn. 1880.
- C. Bornemann: *Fra Italien, Kortfattede Meddelelser om Valdenserkirken og dens Mission*. Kbhvn. 1897 og 2den Udg. 1898.
- Dr. A. Muston: *Herrens Folk i Alperne*. Kbhvn. 1898. Oversat efter den engelske Udgave 1853 (ikke efter den 2den forøgede franske fra 1879).
- J. Forbes Moncrieff. *Trofast i Aarhundreder*, oversat af J. F. Kbhvn. 1902.
- Chr. Lyngé: *Alpernes Israel*. Odense 1907.
- Th. Konstantin-Hansen: *Valdeserne i Italien*. Kbhvn. 1909.





Echelle de 1:500,000

Kilometres



Milles d'Italie



Lieues de 25 au degre



